This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WISCONSIN
HISTORICAL
LIBRARY

Transferred to the
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF WISCONSIN

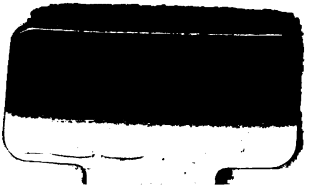

NOTICE

SUR

LES COLLECTIONS

DONT SE COMPOSE LE

MUSÉE DE L'ARTILLERIE.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE BACHELIER,
RUE DU JARDINET, N° 12.

1835

WC39
P23
M95

TABLE GÉNÉRALE

ET CLASSIFICATION.

ARMES DÉFENSIVES.

(*Salle des armures.*)

Pages.

Armures complètes..... 1
Casques..... 24
Parties d'armures : cottes de mailles, cuirasses, cuissards, etc..... 29
Boucliers..... 32

ARMES OFFENSIVES DE MAIN.

(*Première et quatrième galerie.*)

Masses d'armes et casse-têtes..... 40
Haches, marteaux, fouets, fléaux, scorpions, etc... 41
Armes d'hast : hallebardes, pertuisanes, etc..... 42
Espadons, flamberges, épées, sabres, etc..... 48
Poignards (*dans l'armoire de la quatrième galerie*). 69

ANCIENNES ARMES DE JET.

(*Première galerie.*)

Arcs, arbalètes, traits, flèches, etc..... 76

Pages.

ARMES A FEU PORTATIVES.

ARQUEBUSES ET MOUSQUETS, FUSILS ANCIENS ET MODERNES.

(Première galerie.)

Arquebuses et mousquets à mèche..... 81
Mousquets à mèche et à rouet..... 82
Mousquets à rouet, français, italiens et allemands.. 83
Arquebuses à mèche et mousquets à rouet, remarquables par leur travail ou par leur forme (*armoire*)..... 84
Carabines à rouet, allemandes, du XVI^e^ siècle, du XVII^e^ et du XVIII^e^..... 89

(Deuxième galerie.)

Fusils réunissant deux mécanismes..... 94
Anciens fusils de première origine..... 95
Fusils de chasse et autres, français, allemands, italiens et espagnols..... *ib.*
Fusils à deux coups..... *ib.*
Fusils de voiture, espingoles, fusils-pistolets..... 96
Fusils à tambour, fusils à magasin, et fusils se chargeant par le tonnerre..... *ib.*
Fusils à vent, à sarbacane, à soufflet..... 98

(Troisième galerie.)

Fusils de guerre étrangers, russes, prussiens, autrichiens, etc..... 99
Belles armes de luxe, françaises et étrangères (*armoire*)..... 101
Fusils d'infanterie, modèles successivement adoptés en France depuis 1754 jusqu'à nos jours..... 104

Pages.

Mousquetons de 1786 et de l'an IX..... 105
Mousquetons de la garde impériale..... 105
Mousquetons de 1816 et de 1822..... *ib.*
Mousquetons de gendarmerie, modèle 1825..... *ib.*
Autres fusils et mousquetons..... *ib.*
Fusils de gardes suisses, de mousquetaires et de gardes-du-corps..... 106
Fusils des élèves de l'Ecole Militaire, fusils d'honneur et de récompense..... *ib.*
Autres fusils de guerre : projets et autres..... *ib.*
Fusils avec platine à percussion..... 108

(*Deuxième galerie.*)

Fusils de rempart à mèche..... 111
Idem à rouet..... *ib.*
Idem à batterie..... 112
Idem à percussion..... 114
Autres fusils de rempart, ou armes du même genre.. 115

PARTIES DÉTACHEES D'ARMES A FEU PORTATIVES.

Tableaux présentant les différentes parties des armes à feu portatives..... 115

PISTOLETS.

(*Quatrième galerie.*)

Anciens pistolets à rouet, français et étrangers..... 117
Anciens pistolets à batterie, français et étrangers... 122
Pistolets anciens à plusieurs coups..... 124
Pistolets de cavalerie, modèles 1763, 1777, an IX, an XIII, 1816 et 1822..... 125

Pages.
Pistolets de gendarmerie, modèles 1770, an IX, 1816 et 1822 126
Pistolets de gardes-du-corps et pistolets d'officiers... *ib.*
Pistolets-projets et pistolets de Versailles..... 126
Pistolets étrangers, russes, prussiens, anglais, espagnols..... 127
Pistolets remarquables par leur travail..... 128
Objets accessoires aux armes à feu portatives..... 131

ARTILLERIE.

BOUCHES A FEU.

(*Quatrième galerie.*)

Canons, obusiers, mortiers..... 133

PROJECTILES.

(*Quatrième galerie.*)

Projectiles creux..... 138
Boulets..... 139
Autres projectiles..... 140

MODÈLES DE BOUCHES A FEU.

(*Première galerie.*)

Modèles de pièces de canon du règne de Louis XIV.. *ib.*
Modèles de canons du système Gribeauval..... 143
Modèles d'obusiers de différens systèmes..... *ib.*
Modèles de mortiers et pierriers antérieurs à l'ordonnance de 1732..... *ib.*
Idem d'après l'ordonnance de 1732..... *ib.*
Idem du système Gribeauval..... 144
Mortiers étrangers et mortiers irréguliers..... *ib.*

Pages.

MODÈLES D'AFFUTS ET DE VOITURES.

(*Première galerie.*)

Modèles d'affûts du règne de Louis XIV. 144
Idem d'affûts antérieurs à l'ordonnance de 1732, et d'affûts d'après cette ordonnance. 145
Affûts de mortier, d'après la même ordonnance. . . . *ib.*
Affûts et voitures du système Gribeauval. . . . . *ib.*

(*Deuxième galerie.*)

Affûts de place et affûts de côte, du même système. . 148
Affûts de mortier et affûts de pierrier. . . . . *ib.*
Camions et brouettes. . . . . *ib.*
Modèles d'affûts à la suédoise. . . . . *ib.*
Modèles d'affûts de l'an XI. . . . . *ib.*
Affûts du système 1825. 150

PROJETS DE BOUCHES A FEU, D'AFFUTS ET DE VOITURES.

(*Tables de la deuxième galerie.*)

Bouches à feu pouvant se charger par le tonnerre. . . 151
Idem à plusieurs âmes, dites à orgues. 152
Projets d'affûts de siége, de campagne et de place. . . 153
Projets de caissons et autres voitures, ou relatifs à quelques parties de ces voitures. 157
Projets de mortiers. 159

PONTS.

(*Troisième galerie.*)

Haquets, pontons, bateaux et nacelles du système Gribeauval. 161
Autres haquets et bateaux, étrangers ou projetés. . . *ib.*
Équipages de ponts à pontons cylindriques. 162
Machines et instrumens en usage dans les équipages de ponts. . . . . *ib.*

MACHINES ET INSTRUMENS PROPRES AU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

(*Tables de la troisième galerie.*)

Pages.
Machines locomotives : chèvres, cabestans, treuils, traîneaux, etc. 163
Instrumens propres à mesurer la force de la poudre.. 165
Instrumens de pointage. 167
Instrumens vérificateurs. 172
Instrumens divers. 181

MOYENS DE FABRICATION.

(*Tables de la quatrième galerie.*)

Machines, instrumens et outils employés dans la fabrication des pièces. 184
Idem dans la fabrication des projectiles. 185
Idem dans la fabrication de la poudre. 187
Idem dans la fabrication des affûts et des voitures.. 188
Idem dans la fabrication des armes à feu portatives. 189
Idem dans diverses fabrications. 190

MATIÈRES PREMIÈRES.

Echantillons de fonte. 194
Echantillons de fer et d'autres métaux. 195
Echantillons de houille 196
Autres matières premières. 197

OBJETS DIVERS.

Objets accessoires à l'artillerie ou à l'art de la guerre; objets de curiosité, etc. 198

DISTRIBUTION

DES

ARMES OFFENSIVES

ET DÉFENSIVES

DANS LES GALERIES

DU MUSÉE DE L'ARTILLERIE.

Les diverses collections dont se compose le Musée de l'Artillerie sont distribuées dans cinq grandes galeries. Les anciennes armes défensives, telles que cottes de mailles, armures de pied en cap, cuirasses, casques, boucliers, et autres, sont placées dans la plus vaste de ces pièces, qui a pris le nom de *Galerie des armures*. Les collections d'armes offensives, les modèles de tous les systèmes d'artillerie, une grande quantité d'autres modèles d'armes de toute espèce, de machines et d'instrumens servant à l'artillerie,

occupent les quatre autres galeries. Quelques trophées sont composés à la fois d'armes offensives et d'armes défensives.

La galerie des armures se trouve partagée, d'après l'ordonnance de sa colonnade, en trois parties ou travées, séparées l'une de l'autre par des colonnes accolées, surmontées d'arcades. Sur les côtés de cette galerie, et à commencer par la travée du fond, ont été rangées les armures complètes dans l'ordre chronologique, établi d'après l'année de la mort du personnage dont l'armure porte le nom. La travée du milieu appartient tout entière au XVI^e^ siècle. A l'une de ses extrémités est l'armure de Louis XII, et à l'autre le casque et les brassards de Henri IV, seules parties qui nous restent de l'armure du bon roi. Dans la travée du fond on trouve les armures les plus anciennes. La troisième travée, près de la porte principale d'entrée, est occupée par les armures les plus modernes, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV; époque à laquelle les armures de pied en cap furent entièrement abandonnées.

Dans chacune des quatre autres galeries est établi, en face des croisées, un râtelier garni d'armes portatives anciennes et modernes, depuis

la plus ancienne des armes portatives à feu, l'arquebuse à mèche, jusqu'au fusil à platine percutante dont la découverte appartient à l'époque où nous vivons. Ce qu'il y a de plus précieux en ce genre par la beauté du travail, par la richesse des ornemens, par la singularité des formes ou par l'importance historique, est conservé dans trois armoires vitrées placées dans la première, dans la troisième et dans la quatrième galerie.

En face des râteliers d'armes règne une suite de tables destinées à recevoir, 1° les modèles des bouches à feu, des affûts et des voitures qui ont été en usage dans l'artillerie depuis les premiers temps de son introduction à la guerre jusqu'à nos jours; 2° les projets relatifs à l'arme de l'artillerie qui ont été proposés dans le même espace de temps et qui n'ont pas été adoptés; 3° les modèles des machines et des instrumens employés dans le service de l'artillerie; 4° les modèles des machines, des instrumens et des outils servant aux constructions des armes de guerre et aux différens métiers qui prennent part à ces constructions. Sur le parquet, sous les porte-crosses des râteliers et sous les tables, sont placés les modèles de forte proportion.

Sur les murs, entre les croisées, sont suspendus quelques assortimens d'instrumens de fabrication ou de vérification, quelques détails de construction pour divers articles de manufacture, et autres objets qui n'ont pu trouver place sur les tables qui garnissent les quatre galeries.

ARMES DÉFENSIVES.

ARMURES.

(*Salle des armures.*)

1. Armure qui a appartenu à un personnage de très haute stature. Une tradition adoptée sans examen l'attribue depuis longtemps à Roland, neveu de Charlemagne, tué à Roncevaux, en 778. Au bas de la cuirasse est une grande braconnière sur laquelle on distingue plusieurs inscriptions et emblèmes (1). Le casque est très lourd; au côté droit, sur la crête, on lit, ainsi orthographiée, la devise suivante : *Amour ne peult ou rigueur veult.* Cette inscription, qui sans nul doute a été gravée en même temps qu'on a fabriqué le

(1) Un de ces emblèmes est celui que les jésuites adoptèrent plus tard, et qui fut employé pour la première fois par saint Bernardin de Sienne, mort en 1444; d'où il faut conclure que cette armure ne peut remonter au-delà du quinzième siècle.

casque, suffit pour prouver que cette armure ne remonte pas au VIII^e^ siècle, époque à laquelle la langue française n'était pas encore formée.

2. Armure attribuée par quelques archéologues à Renaud de Montauban, l'un des quatre fils d'Aymon, prince des Ardennes. La cuirasse est terminée par une braconnière, espèce de tablier en lames de fer qu'on ne trouve que dans les armures très anciennes. Les ornemens sont en relief plat.

Ces deux harnais, quoique attribués à Roland et à Renaud, ne remontent pas au-delà du quinzième siècle. Ils faisaient partie de l'ancienne galerie de Sedan, où ils portaient les noms de ces deux paladins.

3 à 5. Trois armures, fond noir, avec bandes et ornemens gravés. Elles ont appartenu à des personnages de la famille des comtes de Waldeck, comme l'atteste la devise qui s'y trouve écrite en allemand : *A Dieu seul l'honneur*. Les sujets gravés sur le plastron ont fait croire que ces armures, qui

appartiennent au XVI^e^ siècle, étaient du temps des croisades.

6. Cette belle armure vient de l'ancienne galerie de Sedan, où elle portait le nom de Godefroy de Bouillon, mort en 1100.

La perfection du travail, la beauté du style et la pureté du dessin, ne permettent pas de croire que ce harnais appartienne au onzième siècle. Tout y décèle au contraire les grands artistes du seizième. Ceux qui connaissent l'histoire des arts ont cru y reconnaître l'admirable talent de composition de Jules Romain. A l'appui de cette conjecture vient la forme de la cuirasse, pointue à sa partie inférieure et serrée sur la taille au-dessus des hanches; forme que le costume militaire du XVI^e^ siècle avait empruntée au costume civil de l'époque. Jules Romain est mort en 1546.

Cette armure a été entièrement dorée; le fond est piqué ou sablé, pour faire ressortir les figures, qui sont lisses et de relief, ainsi que tous les ornemens. On disait à Sedan

1..

qu'elle y avait été apportée de Bouillon par Évrard de la Marck.

7. Louis Ier, duc de Bourbon.

8. Jacques Ier de Bonrbon, comte de la Marche, connétable, tué à Brignais en 1361. Ornemens en relief plat. Le heaume présente au côté droit une ouverture carrée, destinée à y passer l'olifant, petit cor recourbé sans retour, que les anciens paladins portaient passé au cou, pour se donner des signaux. Les tassettes sont inégales en longueur. Cette même inégalité se répète dans plusieurs autres armures. La cubitière est garnie d'une forte vis destinée à porter une double cubitière dans le genre de celle que l'on voit au-dessous de l'armure, et qui n'appartenaut pas à ce harnais, a été déposée au-dessous pour faire connaître les dimensions et la forme de cette pièce rare et remarquable.

9. Le maréchal de Boucicaut. Cuirasse de construction singulière. Le plastron se partage en deux moitiés qui tournent sur les côtés au moyen de charnières. Les crochets

qui la ferment par-devant ont la forme de boutons. Les ornemens figurent les plis crevés qui étaient en usage dans le costume de l'époque.

10. Le connétable Louis de Sancerre. L'épaulière gauche est garnie d'un garde-cou. Le casque, du même côté, est renforcé aussi par un double nasal.

11. Louis, duc d'Orléans, comte de Valois, aïeul de Louis XII, tué rue Vielle du Temple, en 1407.

12. Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne tué à Montereau en 1419.

13. Le maréchal Jacques de Montbron, mort en 1422. Le casque, d'une forme peu commune, est fortement vissé sur la cuirasse; il a au côté droit une ouverture carrée pour y passer l'olifant. La petite porte qui ferme cette ouverture est percée de plusieurs petits trous pour rendre la respiration plus facile.

La vis qu'on voit sur le côté gauche du plastron, servait, avec les deux autres vis

qui sont au-dessus, à soutenir une pièce additionnelle, appelée manteau d'armes, qui manque à cette armure. Pour en faire voir la forme, on a placé un manteau d'armes dépareillé au-dessous de l'armure. Les cuissards et les jambières manquent.

14. Armure attribuée à Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, morte à Rouen en 1431. Les cuissards sont fermés par-derrière, comme dans toute armure faite pour combattre à pied.

D'après les conjectures de l'auteur de la *Panoplie*, basées particulièrement sur les dessins en forme de croix gravés sur la cuirasse, ce harnais serait celui dont Charles VII fit présent à la Pucelle. Cette jeune guerrière le déposa à Saint-Denis après avoir été blessée sous les murs de Paris; et de Saint-Denis il fut ensuite transporté à Paris par les Anglais, qui l'y laissèrent dans leur retraite précipitée.

Dans le casque, la visière et le nasal sont d'une seule pièce percée d'une multitude de trous ronds. On y remarque *garde-collet*,

garde-bras, *garde-braye*, et des *faltes* qui vont se réunir aux cuissards. L'armure entière pèse soixante-une livres. D'après sa hauteur, la taille de l'héroïne aurait dû être d'environ cinq pieds.

15. Armure du milieu du XV^e^ siècle, qui paraît avoir appartenu au maréchal Philippe de Culant, mort en 1451.

16. Évrard III de la Marck, mort en 1460.

17. Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, mort en 1465.

18. Le maréchal Jean, bâtard d'Armagnac, dit Lescun, mort en 1473. Les ornemens sont en relief plat. Sur le plastron on lit : *Dispersit superbos et exaltavit humiles.*

19. Jacques III d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche, mort en 1477.

20. Armure remarquable par la beauté de son travail, par l'élégance de ses formes, et par la pièce appelée braconnière ou garde-reins, qui termine la partie inférieure de la cuirasse. Les traces de son origine sont

malheureusement perdues; mais sa fabrication se rapporte au XV^e^ siècle. Quelques indications, qu'il serait long de consigner ici, font présumer qu'elle peut avoir appartenu à l'un des chefs du corps auxiliaire écossais envoyé à Charles VII par le duc d'Albanie, régent d'Écosse, peut-être même à Stuart, qui commandait la compagnie écossaise de la garde du roi.

21 et **22**. Armures de Louis XI, roi de France, mort en 1483. Elles portent l'une et l'autre, la devise de ce roi : *O mater Dei, memento mei!* Une image de la Vierge est gravée sur le haut de la cuirasse. On sait que Louis XI portait toujours sur lui des images de N.-D.

23. Jean de Bourbon, connétable.

24. Robert I^er^ de la Marck, mort en 1489. Les pédieux sont terminés par des pointes d'une longueur démesurée; forme bizarre qui a été long-temps en usage dans le moyen âge, et que les ordonnances du roi Charles VIII firent cesser.

25. Armure attribuée au maréchal Philippe de Crèvecœur, mort en 1494

26. Charles VIII, roi de France, mort en 1498. Armure toute dorée, comme en portaient ordinairement les rois.

27. Belle armure connue sous le nom de l'*armure aux lions*. Elle faisait partie de l'ancienne collection de l'arsenal de Sedan, où on l'attribuait à François I^er^; d'autres ont cru qu'elle a été portée par Louis XII. La forme du collier de l'ordre de Saint-Michel qui s'y trouve sculpté fait conclure que cette armure royale, qui n'a pu convenir qu'à un homme de grande taille, a nécessairement appartenu à l'un de ces deux souverains. Les ornemens du fond sont des bandes horizontales remplies par des feuilles de vigne fortement damasquinées. Le timbre du casque est formé d'un mufle de lion dont la crinière flotte, retombe en arrière et tient lieu de crête. Cette crinière a été fortement dorée.

28. D'Imbercourt, tué à la bataille de Marignan, en 1515. Casque d'une forme bizarre.

29. Armure d'homme de pied, parfaitement fermée, remarquable par la grande quantité de pièces dont elle est composée : on en compte plus de 250. Ces pièces, artistement combinées pour les articulations, rendent faciles tous les mouvemens. Des lames, ingénieusement distribuées sous l'aisselle, couvrent ce qu'on appelait le *défaut de la cuirasse.* Cette belle armure, d'après une ancienne tradition, a appartenu au chevalier Bayard, tué à la bataille de Rebec, en 1524. Sur les gantelets on trouve la date de 1515. La devise *Semper suave* est gravée sur le devant et sur le derrière de la cuirasse, sur le casque et sur les genouillères.

30. Armure du maréchal Jacques Chabannes de la Palisse, tué à la bataille de Pavie, en 1525.

31. Le connétable de Bourbon, tué devant Rome, en 1527.

32. Armure qu'on croit du maréchal Théodore Trivulce, mort en 1531.

33. Deux armures du commencement du XVI^e^ siècle, qui ont appartenu à deux personnages de la famille de la Marck, Robert II et Robert III; morts de 1535 à 1537.

34. Deux autres armures du commencement du XVI^e^ siècle, cannelées, comme on les portait presque généralement à cette époque; on croit qu'elles ont appartenu à Antoine de Crequi et à Duras, tous deux compagnons de Bayard.

34 *bis.* Armure à cannelures intercalées de bandes gravées. Elle a appartenu, dit-on, à Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne en 1512.

35. Armure attribuée au maréchal René de Montéjean, mort en 1538.

36. (*Au milieu de la salle.*) François I^er^, roi de France, mort en 1547. L'armure est montée sur un cheval bardé, supporté par un piédestal autour duquel sont des bas-reliefs représentant la bataille de Marignan,

moulés en plâtre sur ceux qui sont au tombeau de ce monarque à Saint-Denis. C'est l'armure que portait François Ier à la bataille de Pavie. Elle était conservée à Vienne.

37. Philippe II, comte Palatin, mort en 1548. Dans les ornemens se trouve l'échiquier de Bavière.

38. Armure qu'on attribue au maréchal Oudart du Biez, mort en 1553.

39. Robert IV de la Marck, maréchal de France, mort en 1556.

40. Le maréchal Pierre Strozzi, mort en 1558.

41. Armure attribuée au maréchal de Thermes, mort en 1562.

42. Le connétable Anne de Montmorency, mort en 1567. Armure noire à bandes dorées. Sur la face intérieure du plastron, on lit : *M. S. Conestabil.*

43. Armure qui a appartenu au maréchal de Bourdillon, mort en 1567. Elle porte la date de 1538, gravée sur la cuirasse.

44. Louis Ier, prince de Condé, oncle de Henri IV, tué à la bataille de Jarnac, en 1569. Ornemens gravés et dorés sur fond noir.

45. Le maréchal Gaspard de Saulx de Tavannes, mort en 1573.

46. Henri-Robert de la Marck, mort en 1574. Armure remarquable par la beauté du métal et la pureté des ornemens.

47. Armure qu'on croit avoir appartenu à Montgommery, mort en 1574. Casque remarquable par la singularité de sa forme.

48. Charles IX, roi de France, mort en 1574. Armure toute dorée.

49. Guillaume de la Marck, comte de Lumain, surnommé le sanglier des Ardennes, mort en 1578.

50. Le maréchal François de Montmorency, mort en 1579. Son nom se trouve écrit sur la face intérieure de la cuirasse. Cette armure est celle qu'il portait à la bataille de Saint-Denis (1567), où fut tué son père, le connétable Anne de Montmorency.

51. Armure toute fermée, faite pour combattre à pied. On croyait à Sedan qu'elle avait été portée par Françoise de Bourbon, veuve de Henri-Robert de la Marck, morte en 1580.

52. Les bâtons croisés et les briquets que l'on voit sur les tassettes de cette armure sont une preuve incontestable qu'elle a servi à un prince de la maison de Bourgogne. Sa forme, l'époque qu'elle rappelle (le commencement du XVI^e^ siècle), et ses fortes dimensions, font penser qu'elle peut avoir appartenu au sire de Béveren, fils du grand bâtard de Bourgogne, seul descendant mâle de Philippe-le-Bon, après la mort de Charles-le-Téméraire.

52 *bis*. Armure qui, suivant toute apparence, a appartenu au maréchal Honorat de Savoie, mort en 1580.

53. Henri, duc de Guise, surnommé *le balafré*, tué à Blois en 1588. Armure extrêmement pesante; le casque seul pèse vingt

livres ; le reste de l'armure en pèse cent deux. Elle a été toute dorée.

54. Deux armures de la fin du XVI^e^ siècle. La première, toute dorée, a appartenu à Henri III, roi de France, mort en 1589 ; la seconde, à bandes gravées verticales sur la cuirasse et horizontales sur les tassettes, paraît avoir appartenu au duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, frère de Henri III.

55. Armure incomplète attribuée à Alexandre Farnèse, duc de Parme, mort en 1592.

56. Le maréchal de Biron, tué au siége d'Épernay, en 1592, à côté de Henri IV, qui, au même instant, appuyait son bras sur l'épaule du maréchal.

57. Guillaume de Joyeuse, maréchal de France, mort en 1592.

58. On prétend que cette armure a appartenu à Charlotte de la Marck, dame de Bouillon, morte en 1594.

59. Le maréchal de Retz, mort en 1602.

60. On présume que cette armure a été portée par le maréchal Jean de Montluc-Balagni, mort en 1603.

61. Le chevalier Pierre Bruner, suisse, qui servit sous les cinq rois qui se succédèrent en France depuis Henri II jusqu'à Henri IV; il mourut en 1608. Sur la cuirasse est gravée, en allemand, l'inscription suivante : *Ce harnais provient du capitaine Pierre Bruner Altrat, qui a servi avec beaucoup de gloire sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.*

62. Le maréchal d'Ornano (1610).

63. Le duc de Mayenne, chef de la Ligue, mort en 1611. Armure jadis toute dorée. On lit sur la surface intérieure de la cuirasse : *Duca de Maino.* Cette armure pèse quatre-vingt-six livres, casque compris.

64. Le brave Crillon, mort en 1615. Le collier de l'ordre de Saint-Michel est sculpté sur le plastron de la cuirasse.

65. Si l'on en croit la tradition de famille, cette armure a été portée par Henri de

Latour-d'Auvergne, père du maréchal de Turenne. Parmi les arabesques en relief plat dont elle est ornée, on voit sur le dos de la cuirasse la date de 1567, époque à laquelle Henri de Latour n'avait que douze ans; d'où il faut conclure que, quoique cette armure ait pu lui appartenir, certainement elle n'avait pas été faite pour lui.

66. Armure imitant la forme des anciennes armures à écailles; les bandes ont été dorées et argentées alternativement. Une tradition de famille l'attribue au connétable de Lesdiguières, mort en 1626.

67. Le maréchal de Thémines (1627).

68. Frédéric V, le Conquérant, électeur palatin, roi de Bohème, tué à Rethel en 1632. Cette armure est représentée dans la *Panoplie* de Carré, qui l'appelle *halecret à festons*.

Le halecret, d'après Carré, était une armure légère dont la cuirasse, les brassards, les cuissarts et les jambières, construits non d'une seule pièce, mais de plusieurs lames à recouvrement, rendaient

plus faciles les mouvemens du corps ; ce qui semble autoriser à croire, dit Carré, que *halecret* vient d'*alacrè*, vivement, lestement.

69. Le comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

70. Élisabeth de Nassau, mère du maréchal de Turenne, morte en 1642. Cette armure vient de l'arsenal de Sedan, où elle portait ce nom.

71. Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, colonel-général de l'infanterie française, mort en 1642. Au haut de la cuirasse sont les armes de Nogaret.

72. Armure attribuée au maréchal de Vitry, mort en 1644.

73. Les Grimaldi, princes de Monaco, avaient, dans leurs armoiries, une couronne traversée par des palmes, dans le genre de celle qu'on remarque sur l'armure n° 73. Cette indication a fait croire que ce harnais peut avoir appartenu à un guerrier de la famille Grimaldi.

74. Lamboy, général des armées impériales, mort en 1650.

75. Frédéric-Maurice, dernier prince de Sedan, frère du maréchal de Turenne, mort en 1652.

76. Mathieu Galas, général des armées impériales, mort à la fin de la guerre de trente ans.

77. Le maréchal Fabert, mort en 1662.

78. Le maréchal de Turenne, tué près de Salsbach, le 27 juillet 1675. Armure légère ornée de bandes alternativement bronzées et dorées.

79. Raymond de Montécuculli, général des armées impériales, mort en 1680.

80. Ernest-Auguste de Brunswick, électeur de Hanovre, mort en 1698. L'armure est en cuivre rouge doré.

81. Louis XIV, roi de France, mort en 1715. Cette belle armure, fabriquée à Brescia, en 1668, par Garbagnani, est un présent de la république de Venise au roi de France.

Elle était autrefois conservée dans le garde-meuble de la couronne. Les ornemens sont gravés au burin. La prise de la ville de Lille est représentée dans un grand médaillon au milieu de la cuirasse. Sur six autres médaillons sont gravées les places de Douai, Oudenarde, Alost, Courtray, Ath et Binch. Sur le devant du casque se trouve la devise de Louis XIV : un soleil entouré des mots, *Nec pluribus impar.*

82 et **83.** Armures d'une forme et d'une pesanteur extraordinaires. Elles ont été en usage en Allemagne du temps de l'empereur Maximilien I^er^, et ont paru aux derniers tournois et fêtes qui eurent lieu sur la fin du règne de ce prince. Le casque se divise en deux parties : celle de devant est fortement vissée sur le plastron de la cuirasse ; l'autre, qui couvre la tête, est extrêmement pesante, et terminée par-derrière par un couvre-nuque qui se prolonge sur le dos. Sur le devant de la cuirasse est fixée une forte pointe en acier, destinée à servir d'arme offensive. Le

bas de la cuirasse forme une saillie sur laquelle est fixé le faucre, ou crochet destiné à soutenir, sur le devant, la lance en arrêt; sur le derrière elle était soutenue par l'arrière-faucre : long crochet de fer vissé sur le côté, au-dessous du bras droit, et que l'on voit se prolonger considérablement en arrière. Dans ce genre d'armures il n'y avait pas de brassards en fer; on les remplaçait par des brassards en buffle, garnis d'une espèce de matelassé qui laissait toute liberté aux mouvemens du bras. La cuisse était couverte par un double cuissart très pesant, attaché à la selle. Pour donner une idée de la position de ce double cuissart, on a disposé ces deux armures comme elles étaient placées sur l'homme à cheval.

Dans l'armure n° **82**, sur le dos de la cuirasse, à la partie supérieure, on voit une femme debout sur un globe, tenant à la main un drapeau aux armes de Bourgogne; sur ce globe est gravée la lettre V. A la partie inférieure est gravée une aigle impériale à deux têtes; et au-dessus de l'aigle sont deux

M, initiales des noms Maximilien et Marie. Entre ces deux M est la croix de Bourgogne.

84. Armure noire, composée d'un casque double, et d'une cuirasse couverte d'un double plastron, le tout pesant environ trente kilogrammes. On l'attribue à Ferry de Lorraine, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

85 à 94. Armures anciennes de différentes époques, placées dans les petites galeries à côté des portes.

95. Armure des sapeurs du génie.

96 à 99. Anciennes armures d'enfans.

100. Armure complète d'homme et de cheval. Fond noir, bandes gravées et dorées. Elle a appartenu à un prince bavarois, Wolfgang de Neubourg, qui, dans le XVI^e^ siècle, vint en France au secours du parti protestant. Sur le haut du plastron est gravée la date de 1533, et le chanfrein du cheval porte les armes de Bavière.

101. Belle armure de cheval, remarquable par son travail et par ses fortes proportions. C'est au XVI^e^ siècle que les armures de ce

genre ont été plus particulièrement en usage, surtout en Allemagne. Des écussons ajoutés postérieurement à sa première fabrication, et portant les armes de Bavière et de Suède, se trouvent réunis sur la barde de poitrail, ce qui a fait penser que cette armure a dû appartenir à Cristophe de Bavière, roi de Danemarck et de Suède, mort en 1448.

102. Armure italienne du XV^e^ siècle. Les conjectures les mieux fondées portent à croire qu'elle a appartenu à Fabien, officier allemand, un des hommes les plus grands et les plus forts qu'on ait vus, et qui fit des prodiges de courage à la bataille de Ravenne.

103 à **109.** Autres anciennes armures.

110 Cotte de mailles orientale, avec calotte garnie et deux brassards. On a appliqué cette armure sur un mannequin, pour donner une idée de la manière dont se trouvaient armés les mamelouks que l'armée française eut à combattre en Égypte.

CASQUES, CUIRASSES, COTTES DE MAILLES, ET PARTIES DÉTACHÉES D'ANCIENNES ARMURES.

111. Casque de forme mauresque, à timbre arrondi, très orné. On croit qu'il a fait partie des présens offerts à saint Louis par le soudan d'Égypte, vers le milieu du treizième siècle. Il est connu sous le nom de *casque de saint Louis*, et faisait partie de l'armure entière conservée autrefois dans le garde-meuble de la couronne.

112. Un heaume, deux bouts de brassards et un hausse-col, restes d'une belle armure de Henri IV, trouvés dans le château de Fouquet de la Varenne. On sait que Henri IV avait fait présent d'une de ses armures à ce favori.

113. Très beau casque de forme grecque. Le dôme est surmonté par le corps d'un dieu marin que deux sirènes retiennent par la barbe, dans une position forcée, de manière à lui faire couvrir le cimier du casque. On y trouve l'inscription : ΤΑΥΤΑΙΣ ΠΡΟΣ ΑΣΤΕΡΑ,

et quelques restes de damasquinures en argent.

114 à 118. Très beaux casques de tournoi du XVI^e^ siècle; fonds polis damasquinés en or.

119. Très beau morion; figures relevées et dorées représentant les amours de Vénus et de Mars.

120. Le casque que portait à la bataille de Dreux le connétable Anne de Montmorency, lorsqu'il fut atteint par une balle qui lui fracassa la mâchoire.

121. Beau morion orné de figures relevées et dorées. Sujet : un combat entre quelques dieux marins.

122. Beau morion damasquiné et doré.

123. Casque à oreillettes; figures relevées et damasquinées. Sujet : un combat entre guerriers armés à la romaine, comme à la rondache du n° 305 qui est au-dessus.

124. Heaume d'un très beau travail. Sur le dôme est un dragon couvert d'écailles

dorées; la visière, damasquinée et dorée, présente une figure de vieillard.

125. Très beau casque avec figures relevées et dorées : même sujet que celui de la rondache n° 301 qui est au-dessus.

126. Beau casque orné de figures relevées représentant un combat.

127. Armet orné de figures relevées et dorées représentant un combat.

128. Autre armet; figures relevées et jadis dorées. Sujet : Persée délivrant Andromède.

129 et 130. Morions chargés d'ornemens damasquinés et dorés.

131. Beau morion en fer, avec figures relevées en bosse et damasquinées. Le sujet est une décollation.

132. Casque à oreillettes; figures relevées en bosse, damasquinées et dorées. Sujet : un guerrier assis, précédé d'un Amour et suivi d'un Génie qui lui met une couronne sur la tête.

133. Beau morion; figures relevées et

damasquinées. Sujet : Neptune sur un char traîné par des monstres marins.

134. Très ancien casque, dôme pyramidal, ornemens en argent doré sur fer bruni, sans visière. Si l'on en croit la plaque monumentale qui est au-dessus et qui a été trouvée avec le casque, il aurait appartenu à Attila. — L'inscription qui se trouve sur la plaque a été copiée sur un tableau pour en faciliter la lecture.

135. Ancien casque, dôme pyramidal, fond argenté, sans visière. Sur le couvre-nuque est l'inscription suivante en caractères arabes : *La fortune s'obtient par la patience, le bonheur consiste à modérer l'ambition*, et sur la visière : *Dieu protége la maison d'Ali, il est juste et miséricordieux*. On l'attribue à Abdérame, tué par Charles Martel en 730.

136 à 140. Bassinets du XVI^e^ siècle, et du XV^e^.

141 à 150. Heaumes : casques réservés aux seuls gentilshommes. Ils avaient une crête souvent très élevée, quelquefois déco-

rée par la figure d'un animal qui en formait le *cimier*. La partie antérieure se composait de la *visière*, du *nasal*, du *ventail*, de la *mentonnière* et du *gorgerin*; parties qui n'étaient pas toujours séparées les unes des autres.

151 à 160. Armets : casques qui ne différaient du heaume que par leur moindre pesanteur. Les chevaliers les prenaient lorsqu'ils était fatigués du poids du heaume.

161 à 170. Salades. Les casques ainsi nommés n'avaient point de crête, ou en avaient une très peu élevée.

171 à 180. Pots en tête : casques ordinairement très pesans, à l'usage surtout des sapeurs et des mineurs.

181 à 190. Bourguignotes. Le timbre et la crête sont presque toujours comme dans le heaume.

191 à 200. Morions : coiffure du fantassin. Le timbre est chargé d'une crête très haute, et garni d'un rebord plus ou moins large qui se relève en pointe par-devant et par-derrière.

201 à 210. Cabassets : sorte de calottes, quelquefois élevées en pointe, et un peu aplaties sur les côtés, avec un rebord pour visière et deux gourmettes.

211 à 215. Casques qu'on croit de hérauts d'armes.

216. Un chapel ou capel de fer.

219. Autres casques.

220. Casques de fantassins, entourés de pointes mobiles.

221 à 225. Calottes de fer de formes variées.

226 à 229. Casques modernes.

230. Casque de nageur, proposé par M. le vicomte de Courtivron. Le soldat-nageur, pour traverser l'eau, porte sur la tête, au moyen de ce casque, son fusil et ses cartouches.

231. Plastron d'une cuirasse du grand Condé.

232. Cuirasse en fer ciselé, ébauchée à droite, finie à gauche. C'est, dit-on, un ouvrage de Benvenuto Cellini.

233 à 235. Cuirasses dépareillées.

236 à 249. Cuirasses modernes.

250. Une paire de sandales en fer.

251. Cuirasses, dernier modèle, qui ont été soumises à l'épreuve en 1826.

252. Pédieux de l'armure de Tanneguy du Châtel. Don fait au Musée par M. Cartier, premier violon de l'Opéra.

253 à 261. Cottes de mailles, ou jaques de mailles : camisoles à manches, ou sans manches, composées de petits anneaux de fer entrelacés. On les portait sous la cuirasse et sur un vêtement en peau de buffle qu'on appelait *camboron* ou *gambisson;* on les appelait aussi *jouques*, *gollets de mailles* ou *jasserans.*

Tout porte à croire que la cotte de mailles proprement dite n'a commencé à être portée en France, que sous le règne de Philippe-Auguste. Avant cette époque, les petites plaques ou les anneaux dont on composait les armures, étaient cou-

sus sur un habillement de cuir, de drap ou de toile forte, étoffes qui n'ont pu avoir assez de durée pour arriver jusqu'à nous.

262 à 266. Manteaux d'armes.

Les objets suivans, jusqu'au n° 274, sont conservés dans l'armoire de la première galerie.

267. Hausse-col richement orné, présentant plusieurs médaillons relevés en bosse. Il a appartenu à une armure de Henri II, roi de France.

268. L'ornement du bas de la tête du cheval, ou muselière antique : une partie en fer, l'autre en cuivre, le tout présentant un travail de découpure d'un grand prix; on y trouve la date de 1567.

269. Éperon antique remarquable par les dimensions de ses branches et de sa molette.

270. Anciens éperons : pointes aiguës; sans molette.

271. Une belle paire d'anciens étriers à la moresque, en fer découpé à jour et ciselé,

donnés au Musée par le général Éblé. On croit qu'ils sont du treizième siècle.

272 à 274. Anciens étriers.

275. Deux bardes de crinière avec leurs chanfreins, de dimensions extraordinaires, et d'un beau travail.

276 à 300. Bardes de crinière, bardes de poitrail, et autres parties de l'armure du cheval.

BOUCLIERS.

301. Très ancien bouclier dont la surface extérieure est incrustée de petites pièces rectangulaires en os.

302 et **303.** Deux boucliers à main, l'un en fer, l'autre en corne d'élan.

304. Ancien écu en bois, couvert de fer; longue pointe sur l'ombilic.

305. Écu en bois couvert de peau noircie, sur laquelle on distingue les restes de quelques ornemens en peinture.

306. Ancienne rondache portant trois coquilles sur l'ombilic. Le champ est partagé

par six nervures, entre lesquelles sont autant de rosaces.

307. Ancien bouclier en fer poli : champ partagé par six nervures saillantes; au milieu un ombilic uni, assez élevé, surmonté d'une pointe d'acier.

308. Deux rondaches en cuir bouilli, qui présentent un grand nombre de figures en relief. Au milieu de la première est une femme entre deux guerriers qui la tiennent par les cheveux.

309. Beau bouclier ovale, figures relevées et dorées. Le sujet est un combat entre des dieux marins.

310. Grand bouclier ovale, orné de figures relevées et dorées, qui représentent un combat entre des guerriers qui portent le costume et les enseignes de Rome.

311. Rondache de tournoi remarquable par la beauté du travail. Des figures relevées et damasquinées en or et en argent présentent un guerrier à genoux aux pieds d'une princesse, qui du doigt lui fait remarquer

au-dessus d'elle une apparition miraculeuse.

312 et **313**. Deux petites rondaches en acier poli, concaves extérieurement, avec des ombilics en pointe.

314 et **315**. Deux petits boucliers en fer poli uni.

316. Grande rondache convexe extérieurement, avec ombilic à pointe garni en cuivre doré : frise et champ couverts d'ornemens gravés.

317. Belle rondache, ombilic en pointe : champ partagé par cinq bandes gravées dans la direction du centre à la circonférence; frise chargée d'ornemens gravés.

318. Autre rondache dans le genre de celle du numéro précédent : l'ombilic est entouré d'ornemens gravés représentant des feuillages.

319. Grande rondache portant sur l'ombilic des armoiries gravées, d'où partent six rayons aboutissant à une frise; le tout couvert d'ornemens gravés.

320. Rondache en fer noirci : frise polie.

321. Grande rondache en fer uni, terminée par un cordon saillant.

322. Grande rondache convexe extérieurement : ombilic surmonté d'une pointe de fer ; frise damasquinée et dorée ; champ partagé par six bandes chargées d'ornemens gravés, et placés dans la direction du centre à la circonférence.

323. Rondache de tournoi : figures relevées, autrefois damasquinées et dorées. Le sujet paraît être ou la tête de Symmaque présentée à Théodoric, ou la tête de Pompée présentée à César.

324. Très beau bouclier en fer, avec figures relevées en bosse : l'ombilic porte une tête de Chimère avec ornemens damasquinés ; la frise est chargée de médaillons, de figures d'instrumens de guerre et des beaux-arts, damasquinés en or. Entre l'ombilic et la frise, l'espace est partagé en quatre tableaux qui représentent Curtius, Mucius

Scevola, Horatius Cocles et Manlius Torquatus.

325. Très belle rondache de tournoi : au milieu une tête de Méduse d'un très fort relief et d'un beau travail ; la frise est couverte de figures en relief plat sur fond doré. La tête de Méduse porte deux ailes à la hauteur des tempes.

326. Bouclier très beau : fond uni, gravé et doré. L'ombilic, très relevé, présente une tête de Chimère ; six cariatides en relief, placées dans la direction du centre à la circonférence, partagent le champ du bouclier en six parties égales ; un médaillon, représentant un empereur romain, est placé au milieu de chacune de ces parties.

327. Rondache de tournoi : figures relevées et damasquinées en or et en argent. Le sujet est le groupe de Laocoon.

328. Autre rondache de tournoi : figures d'un grand relief damasquinées, sur fonds dorés. Le sujet est un combat entre guerriers armés à la romaine.

Les trois boucliers qui suivent sont conservés dans l'armoire de la première galerie.

329. Bouclier marate, fait de peau de rhinocéros préparée de manière à la rendre transparente.

330. Bouclier japonais, construit en bois blanc, qui paraît être de tilleul, et recouvert d'un vernis noir en laque, avec ornemens dorés dans le goût asiatique.

331. Rondelle à poing, en acier, concave à l'extérieur, et hérissée de petites pointes; au milieu s'élève un cul-de-lampe terminé par un manche d'acier; autour de ce cul-de-lampe, parmi les feuillards dorés, on distingue les armes d'Angleterre, les armes de France et trois roses; ce qui fait attribuer cette rondelle au comte de Richemont, qui devint, en 1485, roi d'Angleterre, sous le nom de Henri VII.

332 et **333.** Anciennes rondaches en fer.

334 et **335.** Anciennes targes, genre de boucliers que portaient les troupes armées à la légère.

336. Deux autres boucliers anciens.

337. Ancien pavois, de la forme de ceux dont se servaient autrefois les Francs, et dont les Bohémiens ont conservé plus tard l'usage. Il est en bois et couvert intérieurement de cuir. On lit au bas de ce pavois une inscription allemande dont voici la traduction : *L'an du Seigneur* 1504, *mardi après le jour de l'élévation de la Sainte Croix, lorsque l'empereur Maximilien gagna la bataille devant la ville de Ratisbonne contre les Bohémiens, ce pavois et un drapeau furent pris dans cette ville.*

338. Écu à gantelet d'une forme curieuse et rare. Le gantelet pour la main gauche y est fixé à demeure ; au-dessus de ce gantelet est adaptée une branche coudée mobile, qui servait à tenir le bouclier en main ; au-dessous du gantelet et contre la surface intérieure de l'écu est logée dans un fourreau une lame d'épée de dix-huit pouces de longueur qui en sort horizontalement ; à la partie supérieure se trouve une ouverture ronde

qui peut se fermer ou s'ouvrir à volonté, au moyen d'une plaque à charnière; derrière cette ouverture est une lanterne pour servir dans les combats de nuit, surtout dans les combats singuliers.

339. Rondache à ombilic très saillant.

340. Trois boucliers en roseaux, nattés en soie, et un bouclier en cuir bouilli, en usage chez les Hindous.

ARMES OFFENSIVES DE MAIN.

MASSES, HACHES, MARTEAUX, FOUETS, ETC.

(*Collection placée dans la première galerie, au-dessus des tables n°3 et n° 6.*)

341 à 350. Masses d'armes anciennes, de formes et de dimensions différentes.

351. Masse d'armes très pesante. Elle a appartenu à un sieur de Tinténiac, chevalier breton, qui vivait dans le quinzième siècle.

352. Masse d'armes portant dans le manche un poignard appelé *miséricorde.*

353. Masse d'armes de connétable : le manche orné et parsemé de fleurs-de-lis.

354. Masse d'armes à tête ronde, hérissée de pointes aiguës, richement damasquinée en or et en argent.

355. Les ornemens de cette masse d'armes indiquent incontestablement qu'elle a été fabriquée pour un dauphin, et par son style et l'exécution de son travail elle re-

monte au XV^e^ siècle; d'où l'on peut conclure qu'elle a dû appartenir ou au dauphin Charles, qui fut depuis Charles VII, ou à Louis XI avant la mort de son père.

356. Masses d'armes de Mamelouk : manches en cuivre cannelé.

357. Masse en bois noueux des sauvages du Canada.

358 à 360. Casse-têtes et boutous de sauvages.

361 à 370. Haches d'armes.

371. Haches d'armes égyptiennes en beau damas.

372 à 374. Autres haches d'armes.

375 à 378. Anciens marteaux d'armes, avec crochets de ceinture, dont deux à pistolet.

379. Fort marteau d'armes égyptien en beau damas ronceux.

380. Fléaux d'armes (*dans les trophées*).

381. Scorpions ou fouets d'armes (*idem*).

382. Fouets d'armes (*idem*).

383. Quatre marteaux d'armes très anciens.

ARMES D'HAST.

401 à 403. Faux de guerre et fauchards.

404 et 405. Couteaux de brèche. Le n° 405 porte les armes impériales et la date de 1666.

406. Espèce de hallebarde portant pic et marteau. Le fer, qui est très allongé, peut glisser dans l'intérieur de la hampe et s'y cacher.

407 et 408. Hallebardes anciennes : fer très long, quadrangulaire, deux ailes à la base, dont l'une en forme de croissant, et l'autre terminée par une seule pointe.

409 et 410. Autres hallebardes anciennes : deux ailes à la base, l'une et l'autre en forme de croissant.

411. Autre hallebarde : fer flamboyant, deux ailes à la base, l'une en forme de hache, et l'autre en pointe.

412. Petite pertuisane du temps des croi-

sades. Le fer est en forme de feuille de sauge; d'un côté est gravée la figure du Christ sur la croix; les ailerons sont l'un en forme de croissant, l'autre en pointe. Une ancienne tradition l'attribue à Godefroy de Bouillon.

413 à 416. Pertuisanes à ailerons, ou hallebardes à fer large; quelques-unes gravées. Les n^os^ **414** et **415** portent la date de 1564.

417 à 419. Pertuisanes à fer large et court, chargées d'ornemens gravés. Sur le n° **417** on lit : *Inter arma silent leges;* et au revers : *Nec temere nec timide.* Sur le n° **419** on trouve : *Pro aris et focis;* et puis la date 1723.

420. Pertuisane à lame large, courte et flamboyante.

421. Jolie petite pertuisane ornée des armes de France, soutenues par deux lions.

422. Belle pertuisane à lame longue et large, couverte de gravures; on y voit les armes de Bavière et la date de 1677.

423 à 431. Pertuisanes à lame large,

quelquefois très allongée, et à pointe aiguë. Elles étaient en usage du temps de François Ier, et ont été employées long-temps après.

432. Petite pertuisane portant pic et hache d'armes.

433. Espontons, arme d'officier d'infanterie.

434. Hallebarde des Suisses sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

435 et **436.** Harpins de différentes formes.

437. Fourches à couteau et à crochet.

438 à **440.** Fourches à croc qui étaient portées par les sous-officiers des compagnies de grenadiers de l'ancien régiment Dauphin (infanterie).

Le 1er avril 1691, au siége de Mons, les grenadiers de ce régiment, commandé par le maréchal de Vauban, emportèrent d'assaut un ouvrage à cornes, saisirent les fourches des autrichiens morts, en tuèrent beaucoup d'autres et firent le reste prisonniers de guerre. Louis XIV, voulant perpétuer

une action aussi honorable, permit aux sergens de grenadiers *seulement* de porter ces fourches au lieu de mousquets.

Le régiment de Perche (une des souches de l'ancien 102e) ayant dédoublé avec le régiment Dauphin, les sous-officiers ont gardé l'usage de cette arme, qui a été ensuite conservée dans le 102e jusqu'à son licenciement. (*Extrait des registres-matricules du* 102e *régiment.*)

441. Belle pertuisane portant marteau à quatre dents et hache d'armes. La douille est en cuivre doré et d'un travail remarquable. Cette arme a appartenu, dit-on, à la Pucelle d'Orléans.

442 et **443.** Lances garnies de serpentins ou porte-mèches.

444. Lance richement damasquinée et dorée, portant deux pistolets à rouet.

445. Petite hache d'armes ou pique garnie d'un pistolet à batterie.

446. Espèce d'angon garni d'un pistolet à batterie, dont la platine est cachée dans l'intérieur de la hampe.

447. Lance ou estocade de six pieds, que

l'on peut réduire au tiers de sa longueur au moyen de deux charnières; ainsi raccourcie, elle peut être portée au côté en guise d'épée. La poignée est en fer ciselé; quatre têtes de Maures s'y trouvent sculptées. C'est une arme espagnole.

448. Lance de tournoi ou lance gracieuse (*dans la main de l'armure de François* 1^er^. *Voyez* le n° **36**). Les ailes sont travaillées à jour, relevées d'or et de couleurs, ainsi que le pied. Un velours cramoisi et des franges ornaient la poignée.

Don fait au Musée par M. Cartier, premier violon de l'Opéra.

449. Fauchard ou hallebarde turque ancienne.

450 et **451.** Hallebardes, pertuisanes, faux et fauchards.

452 à **455.** Fourches, couteaux de brèche, espontons et javelots.

456 et **457.** Lances modernes.

458. Hallebardes de Suisse, sous le règne de Louis XVI.

459. Deux lances d'invalides.

460. Lance de lancier polonais de la Garde impériale.

461. Lance que portait, dit-on, le hullan qui tua Latour-d'Auvergne.

462. Fers de lances indiennes à plusieurs branches flamboyantes, damasquinés en or.

463 à 468. Autres armes d'hast.

469. Une hallebarde du seizième siècle, richement gravée.

470. Six pertuisanes allemandes, du seizième et du dix-septième siècle, couvertes de gravures.

471. Deux pertuisanes de la même époque : lames très longues et terminées en pointe aiguë.

472. Une pertuisane de la même époque : mais de forme différente et plus courte.

473. Sept pertuisanes à pointe et croissant, sans gravures.

474. Six *idem* à hache et pointe.

475. Une petite pertuisane ou esponton ; arme d'officier.

476. Lance arabe prise au combat de Karguenta, près d'Oran.

477. Lance des lanciers danois, modèle 1832.

478. Faux à revers, et piques hollandaises, prises à la citadelle d'Anvers en 1832.

479. Une lance pistolet.

480. Une hallebarde portant les armes de Saxe.

481. Épieux de chasse.

482. Pertuisane portant le chiffre de Charles VI.

ESPADONS, ÉPIÉES, FLAMBERGES, ETC.

501 à **504.** Grands espadons à deux mains.

505 à **508.** Fleurets d'espadons à deux mains.

509 à 512. Flamberges ou épées à deux mains, à lames flamboyantes.

513 à 516. Grandes épées, sabres ou cimeterres à deux mains.

517 à 520. Estocades à deux mains. Armes de chasse, en usage dans le XVI^e^ siècle. On en voit dans les chars de triomphe de Maximilien, qui sont portées par des chasseurs.

521 et 522. Anciennes épées dites braquemarts; lames à deux tranchans, bouts arrondis, pommeaux lourds et quillons droits.

523. Anciennes épées dites croisées; lames à deux tranchans, longues et aiguës, pommeaux pesans, deux quillons droits. Ces épées ont été en usage en Allemagne à la fin du XV^e^ siècle.

524 à 528. Épées dites aussi croisées : lames à deux tranchans, pointes aiguës, pommeaux pesans, quillons presque droits.

529. Ancien coutelas : lame large, dos

denté en scie; d'un côté sont gravés une montagne, une couronne, un croissant et une étoile, et au-dessus : *Ne movear in terra ad dexteram Jehova.* On croit que cette arme vient des Templiers.

520 à 533. Épées très anciennes : lames à deux tranchans, aiguës; pommeaux lourds, gardes à deux quillons recourbés vers la pointe : elles appartiennent au XII^e^ et au XIII^e^ siècle.

534 à 538. Anciennes épées : lames plus ou moins larges à deux tranchans, quillons surmontés d'un simple anneau. Les deux dernières ont la garde et le pommeau sculptés et dorés.

539. Ancien coutelas ou sabre droit : quillons surmontés d'une coquille carrée, cannelée et dorée; pommeau gravé et doré.

540. Ancien cimeterre : poignée et garde en fer gravé et doré, lame large et épaisse, avec ornemens gravés aussi et dorés. Sur l'un

des côtés se trouve une Thémis avec la balance et le glaive.

541 et **542**. Anciennes épées : pommeaux à poire et à pans, branche joignant le pommeau à la garde, quillons droits; deux pitons s'élevant sur le plan de la lame.

543. Épée ancienne : lame espagnole portant la date de 1529.

544. Épée ancienne : pommeau à poire, avec des damasquinures dans la poignée et sur la lame.

545. Épée ancienne : gros pommeau à pans; garde surmontée d'un anneau.

546. Ancienne épée espagnole à quillons droits : le reste de la garde comme au numéro précédent; lame de Tolède, de A. Sahagon.

547. Épée ancienne : garde semblable à la précédente; lame espagnole sur laquelle on lit : *In te, Domine, speravit.*

548. Ancienne épée : lame large, poignée comme aux précédentes.

549. Sabre ancien : poignée dans le genre de celle de l'épée précédente ; sur la lame sont les armes du cardinal Farnèse.

550. Ancienne épée : pommeau à pans, garde peu compliquée, quillons droits; ornemens gravés le long de l'arête de la lame.

551. Ancienne épée : garde dans le genre des numéros précédens, mais plus compliquée, et ornée de sculptures d'un assez beau travail. Sur la lame IHS.

552. Ancienne épée semblable aux précédentes : la poignée couverte d'ornemens en petits carreaux.

553. Épée ancienne ; garde semblable aux précédentes et à branches sarmenteuses et noueuses, avec des restes de dorure.

554. Ancienne épée : poignée semblable à la précédente, mais damasquinée en or; attribuée à Charles-le-Téméraire.

555. Ancienne épée : lame large à deux tranchans, quillons arqués en sens contraire, coquille compliquée, damasquinée en or.

556. Ancienne épée : poignée compliquée et chargée de damasquinures et de sculptures ; le pommeau en forme de vase.

557. Ancienne épée : lame étroite à deux tranchans, portant d'un côté les armes d'un dauphin et de l'autre celles de Latour-du-Pin ; poignée ciselée et dorée. Attribuée à l'un des premiers dauphins. Dans la partie de la lame qui est sous les anneaux de la poignée se trouvent deux lettres gothiques, une de chaque côté. Ces lettres paraissent être H et I, ce qui pourrait vouloir dire Humbert I^er^.

558. Épée ancienne : coquille réunie au pommeau par deux branches, poignée damasquinée et dorée ; sur le pommeau quelques feuilles sculptées.

559. Ancienne épée espagnole : poignée en fer à double anneau, pommeau lourd et arrondi ; lame de Tolède, du célèbre fourbisseur Alonzo de Sahagon.

560. Ancienne épée : gros pommeau en forme de vase, coquille compliquée, quil-

lons arqués en sens contraire; sur la lame on lit : *Joannes me fecit.*

561. Ancienne estocade : poignée semblable aux précédentes.

562. Ancienne épée : poignée en acier fondu, chargée d'ornemens ciselés; sur la lame : *Clemens Horn me fecit Solingen.*

563. Épée ancienne dans le genre de la précédente : poignée en fer chargé de sculptures et doré.

564 à 567. Anciennes épées du XVI^e^ siècle : pommeaux arrondis, poignées compliquées, avec des ornemens en forme de perles; belles damasquinures en or. Le n° **567** porte la date de 1570, et le nom de *Tomas de Aiala.* On dit qu'elle a appartenu à Charles IX.

568. Ancienne épée espagnole : poignée découpée à jour et présentant un assemblage de chaînettes à anneaux carrés; sur la lame, d'un côté : *Iesus*, et de l'autre : *Valencia.*

569. Ancienne épée : poignée compliquée, branches et pommeau cannelés et jadis dorés.

570 et **571.** Belles épées du XVI^e^ siècle : poignées très compliquées, branches et pommeaux sculptés et damasquinés en or. Le n° **570** porte sur le haut de la lame : *Petro Caimo, L. Leo. De Lio.*

572 et **573.** Épées anciennes à poignées volumineuses, branches percées à jour.

574. Épée espagnole : le dos de la lame chanfreiné en zigzag; poignée en fer ciselé et découpé à jour.

575. Ancien cimeterre : pommeau et garde ciselés et dorés.

576. Cimeterre : poignée antique en fer doré, sur laquelle sont sculptés grand nombre de serpens.

577. Ancien sabre : lame cintrée comme celles des candjiars turcs.

578. Épée garnie d'un pistolet.

579. Sabre du XVI^e^ siècle garni d'un pistolet

à rouet. Le canon du pistolet est formé sur le dos du sabre.

580. Autre sabre de la même époque, qu'on pourrait nommer aussi hache d'armes à pistolet.

Ces deux armes sont couvertes d'ornemens en relief plat.

581. Épée du XVII^e^ siècle, de Clément Poeter. On y trouve la date de 1635. Poignée en fer sculpté, coquille découpée à jour.

582. Autre épée allemande : garde volumineuse et compliquée, coquille découpée à jour. Sur la lame deux médaillons, dont l'un représente l'archiduc Albert.

583 à 587. Épées espagnoles : poignées en fer, coquilles percées de petits trous; sur la lame de l'une d'elles est la figure de la Justice, et, sur une branche de la poignée, le nom de Vial.

588. Épée espagnole : grands quillons droits, coquille hémisphérique.

589 et 590. Épées espagnoles : lames larges et aiguës.

591. Dague espagnole : lame triangulaire, une des arêtes chanfreinée en zigzag ; poignée en fer ciselé et découpé à jour.

592 et **593.** Claymores écossaises.

594. Épée asiatique : lame à deux tranchans dentés en scie ; pommeau en losange ; caractères arabes sur la lame et sur la poignée.

595. Grand cimeterre asiatique : lame de damas, poignée argentée ; le tout pesant 6 kilogrammes. C'est, dit-on, un des présens des envoyés du roi de Siam à Louis XIV, en 1686.

596. Large épée indienne : la lame est fixée entre deux longues branches qui partent de la poignée.

597 à **599.** Candjiars turcs. Sur le n° **599**, on lit : *Akmet Choughâm*, l'an 1171 (1756).

600. Épée très curieuse. La poignée tient au fourreau ; la lame se trouve dans ce fourreau détachée de la poignée ; en la poussant au moyen d'un bouton qui y est adapté, elle

sort du fourreau par le bout inférieur, et y reste fixée au moyen d'un ressort. L'épée double ainsi de longueur et devient une espèce d'arme d'hast, une pique.

601. Lame de coutille allemande.

602. Dague espagnole.

603 et **604.** Épées jumelles : épées de combat, fabriquées symétriquement de manière à pouvoir être mises l'une à côté de l'autre dans le même fourreau.

605. Grande épée fourrée.

606 à 650. Autres épées anciennes, sabres, cimeterres, etc.

(*Dans l'armoire.*)

651. Une épée : poignée en acier quadrillé. La lame présente d'un côté le médaillon de Jean-George, électeur de Saxe, et de l'autre, celui de l'empereur Ferdinand II.

652. Une ancienne épée : poignée en cuivre fondu, présentant un beau groupe

de sculpture ; sur la lame sont les armes de la maison d'Este.

653. Épée du XV^e^ siècle : sur la lame, d'un côté, un médaillon représentant le roi Charles VIII, avec ces mots : *Charles VIII succéda à son père Louis XI ;* de l'autre côté, un médaillon représentant Philippe-Marie, duc de Milan, à qui cette épée a probablement appartenu.

654. Une épée : poignée en acier richement sculpté. On lit sur les branches de la garde : *Petrus Ancinus regiensis*, 1661. Elle porte gravée sur la lame et sculptée sur la poignée l'aigle de la famille d'Este ; ce qui indique qu'elle a appartenu à un prince de cette famille souveraine.

655. L'épée de Jean II, le Bon, donnée au Musée par M. Cartier, premier violon de l'Opéra. La lame porte une inscription à demi effacée, mais qui laisse encore apercevoir la dernière lettre du nom du roi Jean, les mots : *fils de Philippe de Valloi*, et la date de 1353.

656. L'épée de Louis XI : lame ondoyante, sur les deux côtés de laquelle est gravé l'*Ave Maria*.

657. Belle épée à l'espagnole : poignée richement sculptée, en acier bruni, fonds dorés. Cette arme a été apportée de Naples par le général Éblé; c'est un des beaux ouvrages de Benvenuto Cellini. On croit qu'elle a appartenu à Lannoy, vice-roi de Naples, du temps de Charles-Quint.

658. Ancienne épée à l'espagnole : coquille couverte d'ornemens en chaînettes argentées; on croit qu'elle a appartenu à Louis Ier, prince de Condé.

659. Épée portant les armes de Montmorency, et qui paraît avoir appartenu au connétable Anne ou à son frère, le maréchal François de Montmorency : lame espagnole de Jean de la Orta.

660. Une épée de connétable (on croit que c'est celle de Duguesclin), avec le fourreau parsemé de fleurs de lis en cuivre doré.

661. L'épée de François Ier : poignée en

croix, émaillée, avec ornemens en or, parmi lesquels on distingue des salamandres ; sur la garde on lit, en lettres émaillées et orthographié comme il suit, ce passage de l'Écriture : *Fecit potenciam in brachio suo.* C'est l'épée que François Ier portait à la bataille de Pavie.

662. Épée qui a appartenu à l'un des rois de France qui ont porté le nom de Henri ; probablement à Henri II, quoiqu'elle ait été attribuée pendant quelque temps à Henri IV.

663. Épée présentée à Henri IV, probablement par la ville de Paris, à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Lame incrustée de médaillons de nacre où sont gravés les douze signes du zodiaque ; poignée richement damasquinée, lame chargée d'inscriptions faisant allusion aux victoires de Henri IV, et à d'autres événemens de la guerre contre la ligue.

664 et 665. Autres épées remarquables.

(*Corps d'armoire de gauche.*)

666. Une épée d'enfant : la forme est celle

des épées du règne de Louis XIV. Elle a, dit-on, servi au Grand Dauphin.

667. Épée attribuée à Louis XIV : poignée en acier d'un beau travail.

668 et 669. Épées de cour du temps de Louis XIV.

670. Canne à épée : belle poignée en acier ciselé.

671. Autre ancienne épée de cour : poignée en ivoire richement sculpté.

672. Épée sans poignée : lame semée de fleurs de lis ; fourreau enrichi de pierreries. Elle vient de l'ancien Garde-Meuble. C'est l'épée du sacre de Louis XVI.

673. Sabre de général de division de cavalerie, avec ceinturon richement brodé en argent sur drap écarlate ; en usage sous le gouvernement républicain.

674. Épée de directeur, sous le gouvernement républicain : poignée en ébène ; pommeau et garde en cuivre ciselé et doré fourreau en acier bruni avec garnitures en cuivre

ciselé et doré; baudrier richement brodé en or sur drap blanc.

675. Épée d'officier supérieur sous le gouvernement républicain.

676. L'épée de maréchal de France : manche en nacre; pommeau et garde en cuivre richement ciselé et doré; fourreau en velours. Derrière l'épée de maréchal sont les bâtons de maréchal d'empire et de maréchal de France.

677 et **678.** Épées de cour sous le gouvernement de Charles X.

679. Un yatagan de Mamelouk : poignée et garniture du fourreau en argent ciselé et relevé en bosse.

680. Épée d'honneur que le directoire exécutif de la république française donna au général Lefebvre (depuis maréchal duc de Dantzig), l'an VII (1799), après l'affaire de Stockach, où il fut grièvement blessé en se défendant avec huit mille hommes contre trente-six mille Autrichiens.

A droite et à gauche de cette épée sont les

bâtons de maréchal de l'empire et de maréchal de France du duc de Dantzig.

681. Sabre persan de très belle qualité, vrai korassan, très sonore : garnitures en damas fin, richement ornées d'or.

682. Autre sabre persan de première qualité, encore plus sonore que le précédent. On le croit d'Assad, le même qui fabriqua le sabre d'Ali. Les garnitures sont en damas fin avec des inscriptions arabes.

683. Lame de sabre en beau damas turc; elle a appartenu à un capitan-pacha.

684. Autre lame de sabre de marin en damas uni très sonore.

685. Lame de sabre turc, beau damas noir de l'ancienne fabrique de Constantinople.

686. Autre lame de damas blanc, de l'espèce appelée *stamboul*.

687. Yatagan persan, vrai korassan, très fin : monture en dent d'hippopotame; fourreau garni d'argent.

688. Candjiar turc : lame en beau damas

damasquiné, monture et fourreau en vermeil uni.

689. Yatagan turc en gros damas ronceux, avec incrustations en argent.

690. Très belle lame de poignard persan, richement ornée.

96. Sabre turc qui a appartenu à M. le général Berge, alors capitaine d'artillerie, pendant la campagne d'Égypte, déposé au Musée par madame la baronne Berge.

(*A gauche de l'armoire.*)

692 à 717. Sabres de cavalerie de ligne; différens modèles depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'à 1816.

718 à 720. Sabres d'officiers de cavalerie de ligne, modèle 1816.

721 à 724. Sabres de cavalerie de ligne, modèle 1822.

725 à 727. *Idem* d'officiers, 1822.

728 à 742. Sabres de cavalerie légère, modèles divers.

743 à **746**. *Idem* d'officiers, modèles 1816 et 1822.

747 à **753**. Anciens sabres de gendarmerie, modèles divers.

754 à **756**. Anciens sabres d'officiers de gendarmerie.

691 et **758**. Sabres de grosse cavalerie de la garde impériale.

759 à **761**. *Idem* de cavalerie légère, *idem*.

762 à **772**. Sabres de garde-du-corps : différens modèles anciens et modernes.

773 à **777**. Sabres de mousquetaire.

778. Épée d'officier de l'École Militaire.

779. Épée d'officier supérieur, modèle 1816.

780. Sabre de canonnier, ancien modèle.

781 à **783**. Sabres de canonnier à pied, modèle 1816.

784. Épée de sous-officier d'artillerie.

785 à **788**. Épées d'officier d'artillerie, modèle 1816.

789. Sabres d'artillerie, modèle 1829.

790. Sabres d'officier d'artillerie, même modèle.

791. Sabre de sapeur d'infanterie de la garde impériale.

792. Sabre-briquet d'infanterie et d'artillerie de la garde impériale.

793. Sabre de cavalerie légère; modèle inconnu.

794 et **795.** Sabres-briquets d'infanterie, ancien modèle.

796. Projet de briquet d'infanterie.

797 et **798.** Briquet d'infanterie, modèle 1816.

799. Sabre d'adjudant-sous-officier d'infanterie.

800. Sabre de tambour-major.

801. Sabre d'officier d'infanterie.

802 et **803.** Sabres de canonnier de marine.

804 à **846.** Sabres de récompense et sabres d'honneur.

817 et **818**. Épées de récompense.

819 à **822**. Sabres de deuil en usage sous le gouvernement impérial.

823. Projet de sabre de grosse cavalerie.

824. Sabre d'élève de l'École de Mars.

825. Sabre modèle Montmorency.

826. Projet de sabre de cavalerie de ligne.

827. Projet de sabre de cavalerie légère.

828. Projet de briquet d'infanterie, avec poignée en fer.

829 à **834**. Sabres prussiens.

835. Large épée prussienne.

836 à **839**. Sabres autrichiens, anglais et suédois.

Le n° **839** et deux autres sabres de même forme, auxquels a été donné le n° **839** *bis*, sont des sabres suédois d'artillerie.

840. Sabre badois.

841. Deux sabres espagnols, et plusieurs autres sabres étrangers.

842. Sabre danois de cavalerie de ligne à lame droite; fourreau en fer.

843. Sabre danois de cavalerie légère.

844. Sabre danois pour les sous-officiers d'infanterie; le fourreau porte un autre petit fourreau pour la baïonnette de la carabine.

845. Autres sabres danois.

846. Sabres anglais de grosse cavalerie.

847. Sabres anglais de cavalerie légère.

848. Autres sabres ou épées en usage dans l'armée anglaise.

849. Deux yatagans turcs : lames damassées, poignées et fourreaux garnis en argent relevé en bosse et ciselé.

850. Deux sabres turcs : poignées et fourreaux garnis en argent relevé et ciselé.

POIGNARDS.

(*Dans l'armoire de la quatrième galerie.*)

851. Beau couteau de chasse : manche en ivoire, garnitures de la garde en or, nacre

et cornaline; la lame porte des phrases allemandes.

852. Un grand couteau : manche d'ébène garni en argent; lame en beau damas noir, chargée de caractères arabes en or.

853. Grand couteau de chasse : manche en ivoire sculpté, représentant un chien, dont le collier porte le nom de Pichon; garnitures en argent.

854. Un poignard à lame mince et quadrangulaire : manche en ivoire; garnitures en acier.

855. Couteau de chasse : poignée en ivoire sculpté, représentant des feuillages; garde en acier ciselé; lame avec ornemens gravés et dorés.

856. Grand couteau de chasse à manche d'ivoire; la moitié de la lame est cachée dans le manche et en sort à volonté.

857. Ancienne baïonnette de première origine. Le fourreau est en cuir bouilli, et remarquable par la pureté du dessin des reliefs dont il est orné.

858. Poignard à lame triangulaire très forte : manche d'argent ; ornemens en cuivre sculpté et doré, représentant des têtes d'hommes et d'animaux.

859. Le poignard de Ravaillac.

860. Couteau-baïonnette de chasse : poignée en ivoire avec ornemens en argent.

861. Autre couteau-baïonnette de chasse : manche et garniture en acier quadrillé.

862. Un poignard à mettre dans une canne : manche de bambou, garni d'acier.

863 et 864. Deux couteaux du dix-septième siècle, à manche d'ivoire très bien sculpté.

865. Poignard italien : lame découpée à jour ; manche en ivoire.

866. Trois couteaux, un grand et deux petits : manches damasquinés ; dans une gaîne aussi damasquinée ; du milieu du seizième siècle.

867. Large poignard italien, dit *miséricorde* : lame cannelée, ayant la forme d'un

sabre : manche sculpté et damasquiné en or.

868. Autre miséricorde : lame très large, terminée en pointe et ornée de figures dorées qui représentent d'un côté Saint-Christophe, et de l'autre un guerrier avec une femme et un enfant; manche d'ivoire.

869. Ancien poignard italien, qui se divise en trois branches par l'effet de deux ressorts à paillettes qu'on fait agir au moyen d'un bouton.

870. Ancien poignard allemand : la lame est percée d'une infinité de petits trous destinés à recevoir du poison.

871. Poignard italien : manche en agate.

872. Un très ancien petit couteau de chasse: poignée sculptée, damasquinée et ornée de nacre; le fourreau porte la garde, et a aussi des ornemens damasquinés.

873. Chryt malais ou criss. Ce poignard est souvent empoisonné avec la résine de l'oupas. Lame droite, chargée de belles da-

masquinures en or; manche en bois blanc avec des veines noirâtres.

874. Autre chryt : lame ondulée chargée de damasquinures en or; poignée en cuivre sculpté et doré, représentant une pagode.

875 à 877. Autres chryts malais.

878. Beau poignard persan : lame de damas, poignée en jade, façonnée en tête de cheval.

879. Poignard indien : manche en bois, recouvert en cuir; ornemens en cuivre.

880. Poignard italien renfermant un pistolet : longs quillons surmontés d'un anneau; poignée incrustée en ivoire.

881 et **882.** Poignards larges et terminés en pointe : manches en fer d'une forme inusitée en Europe. Armes en usage chez les Hindous.

883. Poignard turc de ceinture : manche d'ébène.

884. Poignard indien courbe et à pointe renforcée : manche d'ébène garni de pierreries et de filigranes en argent.

885. Couteau indien : manche ficelé en tresses de soie de diverses couleurs.

886. Beau poignard ou candjiar turc : lame de damas; poignée en jaspe sculpté, d'un beau travail.

887. Poignard indien : poignée en bois, recouverte en cuir. Le fourreau est en cuir, en forme de spatule.

888. Petite hache de sacrifice; ornemens gravés et dorés.

(*Dans l'armoire de la troisième galerie.*)

889. Deux poignards turcs de ceinture : lames de damas, manches d'ivoire, fourreaux garnis en argent.

890. Beau poignard turc : lame de damas; poignée en agate onyx, avec ornemens en émail vert.

891. Joli petit couteau de sultane, ou *jodmit*, avec son fourreau; lame de damas avec des caractères arabes en or; manche en ivoire, garni de pierreries; fourreau garni de turquoises.

892. Candjiar turc et son fourreau : lame

damassée; poignée garnie de grains de corail; fourreau en argent, garni aussi de corail.

893. Carquois d'un maître-d'hôtel du sérail, contenant trois couteaux, deux grands et un petit: lames de damas; manches en dent d'hippopotame; le corps du carquois en vermeil, repercé et orné de pierreries.

894 à **900.** Autres poignards.

ARMES DE JET,

EN USAGE AVANT L'INVENTION DE LA POUDRE.

ARCS, FLÈCHES, ARBALÈTES, TRAITS, ETC.

(Première galerie.)

901. Une forte arbalète ancienne.

902. Autre arbalète semblable.

903. Ancienne arbalète dont le fût est chargé d'ornemens en ivoire et nacre, avec le pied-de-biche pour tendre l'arc.

904. Ancienne arbalète : fût incrusté d'ivoire, arc chargé d'ornemens gravés.

905. Arbalète très ancienne : arc en corne de rhinocéros, mécanisme très simple, et tel qu'on l'employait à l'époque de la première croisade.

906. Une forte arbalète garnie d'un cric pour la monter; l'arbrier est orné de belles incrustations en ivoire.

907. Ancienne arbalète : arc d'acier; fût en ébène joliment sculpté, avec garnitures en fer damasquiné en or. Cette belle arme a appartenu à Jean de Carvoisin, premier écuyer sous François I^er^ et sous Henri II, et gouverneur du Pont-de-l'Arche. Elle a été donnée au Musée par madame de Clermont-Tonnerre, née de Carvoisin.

908 et **909.** Arbalètes portant elles-mêmes le mécanisme nécessaire pour tendre l'arc.

910. Arc en acier pour mangonneau ou pour baliste.

Le mangonneau était une espèce d'arbalète très forte, dont on se servait principalement dans l'attaque et la défense des places; il avait un arc semblable à celui de ce numéro, et dont la longueur était quelquefois de 15 ou 20 pieds.

911 à **913.** Trois arcs anciens en acier.

914 à **921.** Pieds-de-biche pour tendre les arcs d'arbalète.

922 à **927.** Crics pour tendre les arcs des grosses arbalètes.

928 à 931. Anciens crannequins à treuil et à double manivelle.

932. Petit fusil portant arbalète.

933. Petit modèle d'une ancienne catapulte, qu'on appelait aussi mangan ou mangane.

Elle servait à lancer des pierres, des traits, des faisceaux de dards, et des projectiles de toute espèce.

934. Fer de lance de djérid, espèce de javelot turc.

935. Cinq djérids ou javelots : deux en acier poli cannelés, et trois montés en bois.

936. Lance ou javelot égyptien.

937. Flèches d'arbalètes.

938. Flèches de baliste portative.

939 et 940. Autres armes de jet en usage dans le moyen âge.

941 à 946. Carquois de nègres des bords du Sénégal, avec des flèches.

947 à 952. Carquois de Tartares avec des flèches.

953. Carquois de chef de Kirguises, en argent doré découpé à jour, garni de flèches.

954 à **962.** Arcs en rotang et en muscles desséchés d'animaux.

963. Riche carquois asiatique garni de flèches. Le carquois est couvert en velours vert parsemé d'ornemens brodés en feuilles de vermeil, avec pierreries et entourage de perles. (*Dans l'armoire de la troisième galerie.*)

964. Cinq arbalètes de moyenne grandeur. Les arbriers sont incrustés d'ivoire d'un joli travail; les arcs sont gravés, les crics portent les dates de 1571, 1629 et 1671.

965. Une arbalète portant la date de 1731: fût en bois avec quelques incrustations d'ivoire.

966. Deux arbalètes de la même époque. L'arbrier est courbé; la noix est remplacée par une espèce de gâchette à crochet.

967. Arbalète de construction rare. Par le mouvement d'une manivelle de fer, une espèce de chariot en bois avance, et s'empare de la corde de l'arc, qu'il ramène en arrière.

968. Arbalète de construction moderne, mais fabriquée dans le genre de l'arme qu'on appelait arquebuse (*arcobugio*, arc percé, foré) avant l'invention de la poudre.

969. Arbalète en fer, portant avec elle le mécanisme nécessaire pour bander l'arc. La crosse est chargée d'incrustations en nacre et en cuivre d'un beau travail.

970. Arbalète dans le même genre que la précédente; elle porte la date de 1738.

971. Belle arbalète à jalet ou à boucon et à double détente. On croit qu'elle a appartenu à Louis XV. Elle vient du Garde-Meuble de la Couronne, et porte la date de 1775.

972 à 974. Autres arbalètes anciennes de différentes époques.

975 à 1000. Autres armes de jet.

ARQUEBUSES ET MOUSQUETS, FUSILS ANCIENS ET MODERNES.

(*Première partie du râtelier d'armes.*)

1001 à **1004.** Poitrinals à mèche : ce qu'il y a de plus ancien dans les armes à feu portatives; ils remontent, en France, au règne de Louis XI.

1005 à **1016.** Anciennes arquebuses et anciens mousquets à mèche.

1017 à **1021.** Mousquets à mèche en usage sous Louis XIII et sous Louis XIV. Ils viennent de l'ancien arsenal de Paris, et portent sur le canon : *Magasin royal.* Sur le corps de platine d'une de ces armes, on voit gravée la prise de Bouchain, qui eut lieu en 1672; ce qui prouve que, vers la fin du dix-septième siècle, on fabriquait encore des mousquets à mèche, quoique le fusil à silex et à batterie fût déjà connu depuis le commencement du siècle.

1022 à **1028.** Arquebuses à mèche, avec incrustations, ornemens ou damasquinures.

1029. Belle carabine à mèche, de 1687, à double détente.

1030 à 1034. Arquebuses indiennes et arquebuses turques à mèche.

1035. Mousquet à mèche, à huit coups. Les charges s'introduisent toutes dans le même canon, et ne sont séparées les unes des autres que par une rondelle en peau de buffle qu'on met au-dessus de chacune d'elles. Un serpentin qu'on fait glisser le long d'une rainure, porte la mèche, et met successivement le feu aux huit bassinets.

1036. Ancien mousquet à mèche, à deux canons.

1037 et **1038.** Anciens petits mousquets à mèche, à trois canons.

1039 et **1040.** Anciens mousquets à mèche, à tambour.

1041 à 1044. Autres mousquets à mèche.

1045 à 1052. Mousquets à rouet et à mèche. On y trouve les dates de 1592, 1603 et 1611.

1053 à **1090**. Mousquets français à rouet. Le n° **1060** porte sur la visière la date de 1616, et sur le canon : *D. Jumeau*. Le n° **1061** porte sur le tonnerre les armes de France et de Navarre ; le canon est foré en forme de trèfle. Cette arme paraît avoir appartenu à Louis XIII. Le n° **1062** porte le nom de Jean Simonin, à Lunéville, et la date de 1627. Le bois est tout couvert d'ornemens sculptés, d'un travail remarquable. Dans les n°s **1071** et **1072** tout le mécanisme de la platine est caché.

1091 à **1110**. Mousquets italiens à rouet, du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, différant entre eux par le calibre, par la forme et par le travail. Il y en a de Maffeo Badile, de Lazarino Cominazzo et de Ventura Cani. Le n° **1098** porte la date de 1617.

L'arme la plus remarquable dans cette collection porte le n° **1100**. C'est un très beau mousquet à rouet, à deux chiens, couvert en fer découpé et ciselé. Il a été fabriqué par Ventura Cani, qui vivait au commencement du XVI^e^ siècle.

1111. Très ancien mousquet à rouet : canon très long, platine du plus ancien modèle ; le grand ressort, la chaîne et le rouet entièrement à découvert.

1112 à 1150. Carabines allemandes à rouet : platines de modèles très anciens, présentant tout le mécanisme en dehors. Presque toutes sont d'un petit calibre et ont le fût très orné.

1151 à 1154. Autres carabines à rouet.

(*Dans l'armoire.*)

1155. Gros mousquet à mèche, chargé d'incrustations du plus beau travail. Le long du canon on lit l'inscription suivante, ainsi orthographiée : *Pour maintenir la foi suis belle et fidel; et aux ennemis du roi suis rebelle et cruel.* On l'attribue à Charles IX.

1156. Très beau mousquet à mèche : canon chargé de médaillons ciselés le long du tonnerre, et représentant dans le reste de sa longueur une colonne cannelée avec son chapiteau. Sur la plaque de couche sont les

armes du cardinal de Richelieu, à qui cette arme a évidemment appartenu.

1157. Belle carabine à rouet : fût plaqué en ivoire, avec ornemens incrustés; canon richement ciselé. On a cru y reconnaître le ciseau de Benvenuto Cellini.

1158. Mousquet à rouet : fût incrusté d'ivoire, avec une rare perfection. On prétend que ce mousquet a appartenu à Henri IV, à qui il fut offert par la ville de Laon. Rien n'atteste la vérité de cette tradition.

1159. Autre mousquet à rouet : fût couvert d'incrustations en ivoire coloré; canon grossièrement sculpté.

Dans ce même corps d'armoire se trouvent :

Deux pistolets à rouet, avec des crosses en boule, remarquables par la beauté des incrustations dont ils sont couverts;

Sous le n° 267, un hausse-col richement orné, attribué à Henri II;

Sous le n° 268, une muselière antique, partie en fer, partie en cuivre, le tout d'un

travail de découpure d'un grand prix. On y voit la date de 1567.

(*Corps d'armoire du milieu.*)

1160. Belle carabine à rouet : plusieurs sujets mythologiques et autres sont dessinés sur l'ivoire et incrustés avec beaucoup d'art dans le bois.

1161. Belle carabine à rouet et à mèche : fût richement incrusté en ivoire ; se chargeant au tonnerre au moyen d'un dé. Le rouet se remonte par le mouvement du chien. Canon damasquiné.

1162. Très beau poitrinal à rouet : fût chargé de belles incrustations d'ivoire. Canon richement damasquiné en or et en argent.

1163. Autre beau poitrinal à rouet : fût chargé d'incrustations en nacre et en filigranes de cuivre doré.

1164. Autre poitrinal dans le genre de celui du numéro précédent.

1165. Petite carabine à rouet : fût en ébène, orné d'incrustations en nacre ; canon

couvert de damasquinures en or et en argent.

Dans ce corps d'armoire sont aussi :

Deux étriers moresques en fer forgé d'un travail de découpure très remarquable; deux poires à poudre sculptées, une serrure avec clé à pistolet, un bouclier japonais, etc.

Voyez les numéros de ces objets.

(*Corps d'armoire de gauche.*)

1166. Mousquet à mèche, à double détente, de petit calibre et d'un joli travail, portant sur la plaque de couche les armes de France et de Navarre. Il a appartenu à Louis XIII.

1167. Très joli mousquet à rouet; fût orné de filigranes en argent et en cuivre doré; canon bruni et damasquiné au tonnerre et à la bouche; on y trouve la date de 1613 et l'inscription : *Fait au Montel.* La plaque de couche porte les armes de France et de Navarre. Il a appartenu à Louis XIII.

1168. Beau fusil italien à rouet. Le canon porte : *Lazari Cominaz*, ce qui est proba-

blement une abréviation de Lazarino Cominazzo. Platine à deux chiens.

1169. Très beau mousquet italien à rouet : canon portant le nom de *Columbo ;* belle platine à deux chiens.

1170. Mousquet à rouet de très ancienne date : canon à pans, orné de ciselures ; fût en bois noir ; crosse sculptée en ronde bosse.

1171. Très beau mousquet à rouet ; garniture d'un riche travail en acier repercé et ciselé. L'arme est de forme italienne et remonte vers 1550.

1172. Beau mousquet à rouet, garni en acier gravé et ciselé. Sa forme, qui se rapproche de celle du précédent, autorise à le rapporter à la même époque.

Dans ce corps d'armoire se trouve aussi un très beau pistolet chargé d'incrustations d'ivoire d'un travail remarquable, et une rondelle de poing attribuée à Henri VII, roi d'Angleterre. *Voyez* le n° **331.**

1173 à 1180. Autres mousquets à rouet, remarquables par leur travail.

(*Deuxième partie du râtelier d'armes.*)

1181 à 1198. Carabines allemandes à rouet du XVI^e^ siècle : crosses droites; grand ressort caché sous le corps de platine; quelques-unes ont des renards et double détente; les fûts plus ou moins ornés en incrustations de nacre et d'ivoire.

La première porte la date de 1579; sur d'autres on trouve les dates de 1589 et 1598.

1199 à 1242. Carabines allemandes du commencement du XVII^e^ siècle : crosses droites; grands ressorts cachés sous le corps de platine; rouet couvert dans la plupart par une calotte en fer, dans quelques-unes par une boîte en cuivre ou en fer découpé à jour.

On y trouve les dates de 1600, de 1616, de 1624 et de 1625.

1243 à 1272. Autres carabines allemandes du XVII^e^ siècle, d'une construction sem-

blable aux précédentes; toutes ont double détente.

La première porte la date de 1639, et le n° **1253** celle de 1641.

1273 à **1292**. Autres carabines allemandes du XVII^e^ siècle : rouet presque entièrement caché sous le corps de platine. Sur la première on voit la date de 1661.

1293 à **1309**. Carabines allemandes du XVII^e^ siècle : le rouet, ainsi que le reste du mécanisme, cachés sous le corps de platine.

On y remarque les dates de 1663 et de 1666.

1310 à **1334**. Autres carabines allemandes de la fin du XVII^e^ siècle : crosses droites; rouets non entièrement cachés sous le corps de platine.

La date de 1668 se trouve sur la première; le n° **1319** porte celle de 1671, et le n° **1330** celle de 1674.

(*Deuxième galerie.*)

1335 à **1347**. Autres carabines allemandes

de la fin du XVII^e^ siècle : tout le mécanisme est caché sous le corps de platine.

La première porte la date de 1675. Les deux qui suivent sont remarquables par la beauté des sculptures dont le bois est orné : ce sont des carabines de Reimer.

1348 à 1352. Autres carabines allemandes de la fin du XVII^e^ siècle.

La première porte la date de 1688, et le n° **1350** celle de 1698.

1353 à 1401. Carabines allemandes à rouet, du commencement du XVIII^e^ siècle.

On y trouve les dates 1700 à 1712. Toutes ces carabines sont d'un beau travail; toutes ont leurs platines soigneusement gravées ou ciselées. Plusieurs sont remarquables par la beauté des sculptures dont les bois sont ornés.

1402 à 1408. Anciennes carabines allemandes, dont tout le mécanisme, y compris le ressort du chien, est caché dans l'intérieur de la platine.

1409. Carabine allemande ancienne, dans laquelle le mouvement du chien peut être arrêté au moyen d'un petit mécanisme qu'on appelle un *renard.*

1410 à **1439.** Carabines allemandes à rouet : crosses épaisses en gigue, se rapprochant de la forme des crosses modernes; calibres, longueurs, formes, garnitures et ornemens variés.

1440. Petit fusil à trois coups : une platine à rouet à double détente communique le feu simultanément ou successivement à deux des canons; une autre platine à batterie le transmet au troisième.

1441. Carabine à deux rouets destinés à mettre le feu à deux charges placées l'une sur l'autre dans le même canon.

1442. Petit mousquet allemand à rouet. Il y a un secret pour monter le rouet. Il porte la date de 1657.

1443. Mousquet à rouet à trois coups.

1444. Mousquet à rouet dont la crosse est contournée, pour faciliter le pointage.

1445 à **1448.** Autres fusils ou carabines à rouet.

1449 à **1466.** Mousquets et carabines à rouet, de formes inusitées, ou ayant dans leur mécanisme quelque chose de remarquable.

Dans le n° **1450** le chien est surmonté d'un tube, espèce de cheminée destinée à recevoir et à faire monter la fumée du bassinet pour qu'elle ne gêne pas la vue du tireur.

Le n° **1455** est une carabine à deux coups avec un seul canon; elle a deux rouets.

Dans les n^os^ **1456** et **1457**, le rouet se monte par un engrenage qui diminue la force à employer.

Le n° **1460** est une carabine dont le rouet se remonte par le mouvement du chien; le fût est tout couvert en bois de cerf.

Le n° **1463** est une carabine courte allemande, de 1766, dont le canon est en bronze et d'une très forte épaisseur, avec des orne-

mens gravés représentant des feuillages d'un très bon goût.

Le n° 1465 est une arme italienne, d'une forme bizarre, courte et de gros calibre; le canon est en bronze, et le bois soigneusement travaillé, avec quelques incrustations d'ivoire.

(Deuxième partie du râtelier.)

1467. Fusil-mousquet de Vauban, qui, au mécanisme ordinaire de la platine à batterie, réunit le serpentin pour la mèche.

A la bataille de Steinkerque (1692), les Français jetèrent spontanément leurs mousquets pour se servir des fusils pris aux ennemis. Vauban, qui contribua à cet échange, imagina alors son fusil-mousquet, dans lequel la mèche sert au défaut de la batterie.

1468. Petit fusil dont la platine réunit les deux mécanismes, à rouet et à batterie. La tête du chien du rouet est garnie d'une batterie contre laquelle vient frapper le silex de l'autre chien. La contre-platine, la sous-

garde et la plaque de couche sont en fer découpé d'un beau travail.

1469 à 1480. Anciens fusils avec platines à batterie de première origine.

1481 à 1495. Anciens fusils de chasse français. Le n° **1485** a le canon recouvert d'une feuille de cuivre, et sur la tranche de la bouche il porte l'inscription : *Heureux ceux qui m'échappent.* Les n^os^ **1492** et **1493** sont des fusils de cible.

1496 à 1550. Anciens fusils de chasse allemands. Quelques-uns ont des batteries tournantes, d'autres ont les platines à gauche.

1551 à 1553. Anciens fusils de chasse : canons italiens de Lazarino Cominazzo ; montures allemandes.

1554 à 1577. Fusils italiens et espagnols.

1578 à 1586. Fusils de fabrique inconnue.

1587 à 1597. Fusils à deux coups avec un seul chien : les deux canons tournent autour d'un axe commun.

1598 à 1603. Petits fusils de voiture. Les deux premiers sont à crosse brisée.

1604 à 1610. Espingoles grandes et petites. La première a l'ouverture de la bouche ovale. Le n° **1607** est l'espingole des Mamelouks de la garde impériale.

1611 et 1612. Fusils dont on peut séparer une grande partie du canon et une partie de la crosse, de manière à les réduire à la longueur d'un pistolet.

1613 à 1620. Fusils à tambour, à trois, quatre, cinq et six coups.

1621. Carabine dont le tonnerre s'ouvre par la rotation de la sous-garde, pour recevoir la charge : mécanisme proposé par le maréchal de Saxe.

1622. Fusil à tonnerre tournant, qui se dégage par la rotation de la crosse.

1623 à 1625. Un fusil et deux mousquetons à tonnerre tournant : mécanisme inventé par M. Valdahon.

1626 à 1629. Fusils et mousquetons à

tonnerre tournant et canon glissant : mécanisme inventé par M. de Sartoris.

1630. Fusil à tonnerre tournant au moyen d'une manivelle en fer.

1631. Fusil se chargeant au tonnerre qui se sépare du canon au moment où l'on couvre le bassinet : mécanisme ingénieux inventé par M. Brunéel, arquebusier à Lyon (1825).

1632 et **1633.** Mousquetons dont le tonnerre se découvre pour recevoir la charge, par la rotation du canon autour d'un axe parallèle à celui du canon même ; par M. Nicollet, officier d'ouvriers de l'artillerie.

1634 à **1636.** Fusils à robinet et à réservoir d'amorces.

1637. Fusil à réservoir pour plusieurs coups.

1638. Fusil remarquable par son mécanisme ingénieux et par la beauté du travail. Ce fusil a deux réservoirs : l'un pour douze

charges de poudre, l'autre pour douze balles. Par un mouvement de rotation de la sous-garde, une charge de poudre et une balle entrent dans le canon, la poudre nécessaire tombe dans le bassinet, et le chien s'arme. C'est ainsi que le fusil se charge, s'amorce et est prêt à tirer en moins de trois secondes. Il peut ainsi tirer aisément en trente-six secondes les douze coups dont il est approvisionné.

1639. Fusil à boîte d'amorces placée derrière la batterie.

1640. Fusil se chargeant par la culasse. Le canon, après avoir été dégagé de la bague qui le retient, peut être poussé en avant, et laisse le tonnerre à découvert.

1641. Deux fusils se chargeant par la culasse, et une carabine bavaroise dont la platine est cachée dans l'intérieur du canon.

1642 à 1671. Fusils et carabines à vent, les uns allemands, ayant deux soupapes au récipient d'air condensé; d'autres, à l'anglaise, ont un récipient sphérique qui se

visse sous le canon; d'autres, de la fabrique de Liége, ont des récipiens à une seule soupape, et portent des canons menus qui, pour la plupart, prennent la forme de canne; d'autres sont des carabines à vent tyroliennes de guerre, ou des carabines fabriquées sur le modèle des tyroliennes : dans le n° **1642**, le récipient où se condense l'air, est un espace vide ménagé entre deux canons concentriques.

1672 à **1675**. Fusils avec sarbacane, et fusils à soufflet.

ARMES ÉTRANGÈRES.

(*Troisième galerie.*)

1676 à **1683**. Armes russes : fusils, mousquetons, carabines; modèles divers.

1684 à **1710**. Armes prussiennes : fusils, mousquetons, carabines, de plusieurs modèles.

1711 à **1726**. Armes autrichiennes : fusils, mousquetons, carabines, modèles divers.

1727 à 1734. Fusils, carabines et mousquetons en usage dans l'armée danoise.

1735 à 1754. Armes hollandaises : fusils, mousquetons, carabines; modèles divers.

1755 à 1759. Armes suédoises : fusils, mousquetons, carabines.

1760 à 1780. Armes anglaises : fusils, mousquetons, carabines.

Le n° **1775** porte un sabre en guise de baïonnette.

1781 à 1784. Armes portugaises : fusils, mousquetons, carabines.

1785 à 1804. Armes espagnoles : fusils, mousquetons, carabines; modèles divers.

1805 à 1807. Fusils marocains.

1808 à 1818. Fusils albanais, turcs et arabes.

1819. Fusil arabe tout garni de placages en argent.

1820 à 1829. Fusils venant d'Alger.

(*Dans l'armoire.*)

1830. Un beau fusil, par L'Hollandais, à Paris : le fût couvert de filigranes d'argent d'un travail remarquable.

1831. Un superbe fusil à vingt-quatre coups par un seul canon, inventé, exécuté et présenté au roi Louis XV, par Bouillet, arquebusier de Saint-Étienne, en 1767.

1832. Un fusil à quatre coups, avec quatre platines; par Régnier.

1833. Une belle carabine de la manufacture de Versailles.

1834. Un beau fusil à quatre canons, qui tournent autour d'un axe commun, pour présenter successivement leur bassinet au chien, qui tient à la crosse; par Deschazeaux.

1835. Un beau fusil, par les frères Laroche, à Paris : crosse ornée de filigranes d'argent.

1836. Un très beau fusil, par Le Cou-

vreux, à Paris : crosse bordée d'ornemens en argent incrusté, du plus beau travail.

1837. Un petit modèle, à l'échelle d'un quart, du fusil d'infanterie française, de 1763; par Cassan, à Charleville.

1838. Un petit modèle, à l'échelle d'un cinquième, du fusil de 1822; par M. Jaillet, contrôleur d'armes à la direction d'artillerie de Paris.

Pour les pistolets et autres objets contenus dans cette armoire, *voyez* les numéros qu'ils portent.

(*Corps d'armoire du milieu.*)

1839. Deux beaux fusils turcs : canons damassés et damasquinés en or; platines à l'espagnole; crosses en bois de couleur; riche garniture en vermeil et pierreries; plaques de couche en ivoire africain d'une forte épaisseur.

Avec ces deux fusils turcs se trouvent dans le même corps d'armoire les objets suivans, dont on trouvera la description à leurs numéros respectifs :

Deux candjiars turcs, avec fourreaux garnis en argent;

Deux sabres turcs, *idem;*

Quelques beaux poignards asiatiques;

Une magnifique poire à poudre garnie de pierreries;

Un petit couteau de sultane;

Un riche carquois asiatique, avec des flèches;

Un carquois de maître d'hôtel du Sérail, contenant trois couteaux.

(*Corps d'armoire de gauche.*)

1840. Un magnifique fusil, garni en or et enrichi de pierres précieuses, du plus beau travail. Sur la platine on lit : *F. Tomson, et Zoonen, te Rotterdam.*

A côté de ce fusil est placée une paire de pistolets montés aussi en or, et garnis de roses et autres pierres précieuses. Ces pistolets et le fusil ont été fabriqués pour l'empereur de Maroc, et devaient lui être envoyés. On leur a donné les formes en usage dans le pays auquel on les destinait.

1841. Un beau fusil, donné par S. M. le

roi de Prusse au maréchal duc de Feltre, qui en a fait don au Musée.

1842. Un fusil portugais à platine couverte.

1843. Une paire d'espingoles de la manufacture de Versailles.

1844. Deux cannes à fusil. La partie supérieure de la canne s'allonge pour former la crosse.

1845 à 1850. Autres armes à feu de luxe.

ARMES FRANÇAISES DE GUERRE.

1851 à 1853. Fusils d'infanterie, modèle adopté en 1754.

1854 à 1858. Fusils d'infanterie et mousqueton de cavalerie du modèle adopté en 1763.

1859 et 1860. Fusils d'infanterie; modèle adopté en 1766.

1861. Fusils d'infanterie, modèle 1770.

1862 à 1864. Fusils d'infanterie, modèle adopté en 1777.

1865 à 1867. Mousquetons de cavalerie, modèle 1786.

1868 à 1875. Fusil d'infanterie, fusil de dragon, et mousquetons de cavalerie, modèle an IX.

1876 à 1879. Fusils d'infanterie et mousquetons de dragons de la garde impériale.

1880 à 1886. Fusils d'infanterie, fusils d'artillerie et mousquetons de cavalerie, modèle 1816.

1887 à 1892. Mousquetons de cavalerie, modèle 1816.

1893 à 1899. Fusils d'infanterie et fusils d'artillerie, modèle de 1822.

1900 et 1901. Deux carabines de Mamelouck de la garde impériale.

1902 et 1904. Mousquetons de gendarmerie, modèle de 1825.

1905. Fusil de dragon; modèle corrigé de l'an XIII.

1906. Fusil de douanier.

1907 à 1909. Mousquetons de cavalerie.

1910. Fusil d'infanterie n° 1.

1911. Fusil des gardes-suisses, modèle adopté en 1773.

1912 et **1913.** Fusils des Cent-Suisses, ou gardes à pied ordinaires du corps du roi, modèle 1814.

1914. Fusil de mousquetaire, modèle adopté en 1814.

1915. Fusil des gardes-du-corps, modèle adopté en 1816.

1916 à **1922.** Fusils de gardes-du-corps, modèles proposés et non adoptés.

1923 et **1924.** Fusils des élèves de l'École Militaire de Saint-Cyr.

1925. Fusil d'honneur.

1926 à **1930.** Fusils de récompense.

1931. Mousqueton d'honneur.

1932 à **1935.** Autres mousquetons.

1936 à **1938.** Carabines françaises, de la manufacture de Versailles.

1939. Fusil de marine.

1940 à 1945. Fusils de modèles inconnus, ou projets.

1946. Fusil modèle, type de la fourniture des fusils India-Patern en 1831.

1947 à 1951. Projets de fusils et de mousquetons qui n'ont pas été adoptés.

1952. Fusil d'infanterie, modèle de 1777, de la manufacture de Saint-Étienne, qui a résisté à l'épreuve de 10,000 coups, dans les expériences de Vincennes.

Un autre fusil, même modèle, même fabrique, était encore de service après avoir tiré 22,281 coups Il manque depuis les journées de juillet 1830.

1953. Projet du fusil d'infanterie. La baguette, pour être introduite dans le canon, est guidée par un anneau tournant.

1954. Autre projet de fusil d'infanterie dans le genre du fusil précédent.

1955. Fusil d'infanterie portant une épée adaptée le long du fût : projet.

1956. Fusil d'infanterie : platine dont tout le mécanisme est en dehors. La queue du

grand ressort remplit les fonctions de ressort de batterie : projet de Bonaud.

1957. Fusil d'infanterie : platine dont tout le mécanisme est en dehors ; corps de platine en cuivre : projet proposé en 1815.

1958. Projet de mousqueton d'artillerie. Le sabre du canonnier peut s'adapter à l'extrémité du canon en guise de baïonnette.

1959. Mousqueton de cavalerie percutant, à balle forcée : canon rayé se chargeant par la bouche sans le secours du maillet ; pouvant servir pour troupes à pied, en faisant un canal de baguette et supprimant la tringle : proposé par M. le lieutenant-colonel de Poncharra en 1830.

1960. Fusil d'infanterie percutant : platine indépendante du canon, à un seul ressort ; communication à canal étroit de l'amorce à la charge : proposé par le même.

1961 à 1969. Fusils et mousquetons à poudre fulminante, se chargeant par le tonnerre ; de Julien le Roy.

1970. Fusil percutant à poudre fulmi-

nante : platine intérieure portée par l'écusson : projet exécuté au Dépôt central.

1971. Fusils percutans à capsules : projet du sieur Pottet Delcusse.

1972 et **1973.** Fusils percutans sur le côté, à capsules ; du sieur Reneuf, contrôleur à Douai.

1974 à **1977.** Fusils et mousquetons percutans à capsules ; platines à pierre modifiées ; exécutés à Vincennes. Le n° **1975** est un projet de M. Châteaubrun.

1978 et **1979.** Fusils et mousquetons se chargeant par le tonnerre, percutans et à capsules ; du sieur Pottet Deleusse.

1980 et **1981.** Fusil et mousqueton percutans et à capsules : culasse à foudre ; platine portée par l'écusson ; du sieur Lautussat.

1982. Fusil percutant et à capsules : cheminée sur le canon : projet envoyé de Metz par M. Rochemont, réviseur d'armes.

1983. Fusil percutant à capsules : culasse à foudre ; du sieur Brunéel.

1984. Fusil percutant à capsules : culasse à foudre ; adopté en 1831.

1985 et **1986.** Fusils percutans à capsules : culasse à foudre ; platine portée par l'écusson : projet.

1987 à **1989.** Mousquetons percutans à capsules, se chargeant par le tonnerre ; système du fusil de rempart, avec cylindre intérieur pressant contre le bassinet ; platine portée par l'écusson.

1990. Mousqueton percutant à boulettes ; système à la Paoli ; du sieur Reclus.

1991. Fusil percutant à boulettes ; du sieur N...

1992. Fusil percutant à boulettes ; du capitaine Vergniaud.

1993. Fusil percutant à boulettes : platine portée par l'écusson : projet exécuté au Dépôt central.

1994. Fusil percutant à magasin ; du sieur Cessier.

1995. Fusil percutant à magasin envoyé de Saint-Omer.

1996. Fusil percutant à magasin; du sieur Reclus.

1997. Fusil percutant à magasin; du sieur Pottet Delcusse.

1998. Mousqueton percutant à magasin, se chargeant par le tonnerre; du sieur Pottet Delcusse.

1999. Fusil percutant : projet présenté par M. Lautussat.

2000 à **2100.** Autres projets de fusils de guerre.

FUSILS DE REMPART.

2101 et **2102.** Gros fusils de rempart à mèche, très anciens.

2103 et **2104.** Fusils de rempart à mèche, moins gros et moins anciens.

2105 et **2106.** Autres fusils de rempart à mèche.

2107. Gros fusils de rempart à rouet.

2108 à **2111**. Autres fusils de rempart à rouet.

2112. Gros fusil de rempart à rouet et à deux chiens, très ancien.

2112. Autre *idem*, moins ancien.

2114 et **2115**. Autres fusils de rempart à rouet.

2116 à **2131**. Fusils de rempart modernes, français et étrangers, de différens calibres; platines à silex et à batterie.

2132. Fusil de rempart dit à manivelle, se chargeant par la culasse.

2133. Projet de fusil de rempart à pierre, envoyé de Saint-Étienne.

2134. Fusil de rempart à pierre, se chargeant par le tonnerre, au moyen d'un dé : projet présenté par M. Guy, capitaine d'artillerie.

2135. Fusil de rempart à pierre, se chargeant par le tonnerre : projet envoyé d'Auxonne par le général Corda.

2136. Projet de fusil de rempart à pierre,

carabiné, se chargeant à l'aide d'un tonnerre mobile, maintenu par un coussinet. (Dépôt central.)

2137 et **2138**. Projets de fusils de rempart à pierre, carabinés, se chargeant à l'aide d'un tonnerre mobile, maintenu par une sous-garde tournante. (Dépôt central.)

2138 *bis*. Projet de fusil de rempart à tonnerre mobile et à sous-garde tournante.

2139. Fusil de rempart à pierre. Par un mouvement de rotation de la crosse, la tranche du derrière du canon se découvre, et permet d'y introduire la charge. La crosse est ensuite remise en place, et s'y maintient par l'effort de l'extrémité d'une vis multiple qui s'engage dans le canon, et dont le mouvement est déterminé par celui du pontet de sous-garde. Projet présenté par M. le lieutenant-colonel Denis.

2140. Deux fusils de rempart : essais faits au Dépôt central. Le tonnerre tourne pour recevoir la charge, il est ensuite maintenu à sa place par une bascule à la Paoli. La sous-

garde porte un petit mécanisme qui empêche le coup de partir lorsque la bascule n'est pas fermée.

2141. Premier projet de fusil de rempart à tonnerre tournant et à coussinet.

2142. Premier essai de fusil de rempart à tonnerre mobile et à sous-garde tournante.

2143. Projet de fusil de rempart carabiné : platine percutante extérieure, se chargeant à l'aide d'un tonnerre mobile, maintenu par un coussinet. (Dépôt central.)

2144 à **2146.** Projets de fusils de rempart carabinés : platines percutantes intérieures, se chargeant à l'aide de tonnerres mobiles, maintenus par des coussinets. (Dépôt central.)

2147. Projet de fusil de rempart, se chargeant à l'aide d'un tonnerre mobile, maintenu par un coussinet. (Dépôt central.)

2148 à **2154.** Autres projets de fusils de rempart à percussion.

2155. Fusil de rempart, platine à per-

cussion; adopté par le comité central de l'artillerie, en 1830.

2156. Un fusil d'abordage à dix canons et deux platines; par Dubois, de Beaune.

2157. Deux orgues à six canons, et un à trois canons montés sur une crosse.

2158. Un gros fusil court, large calibre, canon en cuivre, avec sa fourchette de support.

2159 à 2162. Armes destinées à lancer des grenades. On les a appelées *grenadiers*. Elles sont montées sur de longues crosses courbées et terminées par une pointe en fer.

2163 à 2166. Autres grenadiers avec montures de fusil.

2167 à 2170. Fusils de rempart algériens, pris dans la campagne d'Alger, en 1830. Le n° 2170 a dix pieds de long.

(*Au-dessus des tables de la troisième galerie.*)

2171. Tableau rassemblant grand nombre de platines différentes, anciennes et mo-

dernes, françaises et étrangères, et présentant la suite et les perfectionnemens de cette partie des armes à feu portatives, depuis la platine à mèche, la plus ancienne, jusqu'à la platine à percussion. Dans un autre tableau portant le même numéro, sont les platines pour le service des pièces de la marine.

2172. Tableau rassemblant plusieurs canons d'armes à feu portatives, qui offrent quelque particularité, tels que canons de canardières, canons à clapet, canons turcs, bouts en tulipe, etc.

2173. Tableau rassemblant les échantillons des états successifs de fabrication par lesquels passe la baïonnette avant d'être reçue.

2174. Tableau des états successifs de fabrication de la lame à canon de fusil, de mousqueton ou de pistolet.

2175. Tableau des états successifs de fabrication par lesquels passe la lame pour devenir canon fini de fusil, de mousqueton ou de pistolet.

2176. Tableau des états successifs de fabrication des bois et baguettes d'armes à feu portatives.

2177. Tableau des états successifs de fabrication par lesquels passe la platine du modèle 1816.

2178. Tableau des états successifs de fabrication par lesquels passent les garnitures du mousqueton, modèle 1816.

2179. Tableau des états successifs de fabrication par lesquels passent les garnitures du fusil, modèle 1816.

2180. Tableau des états successifs de fabrication par lesquels passent les garnitures du pistolet, modèle 1816.

2181 à 2199. Autres parties détachées d'armes à feu portatives.

PISTOLETS.

(*Quatrième galerie.*)

2200. Pistolet à mèche à trois coups, très ancien.

2201. Long pistolet à rouet, petit calibre : canon gravé, portant la date de 1547; monture en poignée d'épée.

2202. Pistolet à trois canons garnis de trois platines, portés sur une douille qui s'adaptait sans doute à une hampe; le tout chargé d'ornemens gravés.

2203 à **2208.** Pistolets à rouet : canons longs; garnitures plus ou moins ornées; rien de métallique dans les bouts des poignées.

2209 à **2213.** Pistolets à rouet : canons longs; garnitures plus ou moins ornées; un cercle métallique aux bouts des poignées.

2214 à **2218.** Pistolets à rouet : canons longs; garnitures plus ou moins ornées; calottes en fer à branches aux bouts des poignées.

2219 à **2228.** Pistolets à rouet : canons longs; garnitures plus ou moins ornées : calottes de fer ou de cuivre sans branches.

2229 et **2230.** Paire de pistolets à rouet : canons longs; calottes en fer ciselé et doré, d'un beau travail.

2231. Ancien pistolet français à rouet : canon long ; poignée terminée par un pommeau allongé, à pans.

2232. Ancien pistolet français à rouet : canon orné de gravures ; pommeau à pans, avec quelques incrustations en ivoire.

2233. Paire d'anciens pistolets français à rouet : canons très longs ; pommeaux à pans ; tout le fût couvert d'ornemens en nacre et filigranes de cuivre doré.

2234. Un pistolet français : fût orné d'incrustations de nacre et de pointillé en acier ; par Gabriel.

2235 et **2236.** Paire d'anciens pistolets à rouet : canons très longs ; bouts de la poignée chanfreinés ; fût couvert d'incrustations en nacre.

2237 et **2238.** Paire d'anciens pistolets à rouet : canons très longs ; fûts chargés d'ornemens en nacre et en ivoire, et de filigranes de cuivre doré.

2239. Pistolet à rouet : poignée envelop-

pée d'une crosse de carabine; incrustations en nacre, ivoire et fil de laiton.

2240. Pistolet à crosse de carabine : tout le fût couvert d'ornemens en ivoire et en nacre.

2241. Ancien pistolet à rouet : crosse de carabine; tout le fût couvert d'incrustations en ivoire.

2242. Ancien pistolet, ou petit fusil de l'espèce dite *poitrinal* : fût incrusté d'ivoire; crochet de ceinture.

2243. Long pistolet, ou petit fusil à rouet: fût incrusté d'ivoire; figures grossièrement dessinées; crochet de ceinture.

2244 et **2245.** Paire de pistolets à rouet : très beaux canons gravés; pommeaux arrondis; fûts incrustés en ivoire.

2246 et **2247.** Anciens pistolets à rouet : poignées terminées en boules; fûts incrustés en ivoire.

2248. Une paire d'anciens pistolets à rouet:

la monture entière en fer relevé en bosse et ciselé.

2249 et **2250**. Paire de pistolets italiens à rouet : canon de Lazarino ; garnitures en acier ciselé.

2251. Joli pistolet italien à rouet : canon de Francino ; garniture en acier découpé et ciselé, d'un beau travail.

2252. Ancien pistolet à deux canons très longs, l'un sur l'autre : deux rouets et deux chiens ; fût tout en fer ; peu d'ornemens.

2253. Ancien pistolet à trois canons l'un sur l'autre, de calibres inégaux : fût tout en fer ; trois rouets et trois chiens ; le tout couvert d'ornemens gravés.

2254 et **2255**. Paire de pistolets à rouet : fûts en fer ; poignées terminées en boules qui s'ouvrent à charnière.

2256. Ancien pistolet à rouet : canon court, épais et damasquiné en or ainsi que la platine. (*Il est conservé dans l'armoire de la première galerie.*)

2257. Ancien petit pistolet à rouet : fût orné de filagranes en acier. (*Idem.*)

2258 et **2259.** Paire de pistolets à rouet : très beaux canons gravés, pommeaux arrondis ; fûts incrustés en ivoire. Sur les canons est la date de 1563. (*Idem.*)

2260 à **2267.** Huit pistolets à rouet, envoyés de l'École de Strasbourg.

2268. Un pistolet à rouet, à deux canons convergens ; tout en fer.

2269 à **2280.** Autres pistolets à rouet.

2281. Ancien pistolet italien : garnitures en fer ciselé ; canon de Géronimo Muto ; platine à silex, de première origine.

2282. Pistolet : canon bruni ; fût incrusté d'ivoire et de nacre. Sur le canon et sur la platine : *Liouville, à Paris.*

2283. Pistolet : canon bruni. Sur le canon et sur la platine : *Lamarre.*

2284. Ancien pistolet : calotte en argent ciselé ; par H. Renier, à Paris.

2285. Ancien pistolet : tonnerre, platine et garniture en fer sculpté et gravé.

2286 et 2287. Paire de pistolets : canons brunis et damasquinés; platines ciselées; garnitures en fer gravé et damasquiné.

2288. Ancien pistolet : tonnerre et platine ciselés; garniture en cuivre ciselé et doré; clous de cuivre semés sur la poignée.

2289 et 2290. Paire de pistolets : platines à l'espagnole; fûts couverts de feuilles de cuivre en découpure.

2291 et 2292. Paire de pistolets : platines à l'espagnole; garnitures en cuivre ciselé. Sur les platines : *Salieri*.

2293. Ancien pistolet : platine à l'espagnole, canon de Lazarino.

2294. Ancien pistolet : canon de Lazarino; platine du Cataneo.

2295. Ancien pistolet : canon de Lazaro Lazarino.

2296 et 2297. Paire d'anciens pistolets italiens : garnitures en fer ciselé; canons de

Lazarino. Sur les platines : *Diomede, in Brescia.*

2298. Pistolet de combat ; par Joh-André Kuckenreiter, de Ratisbonne.

2299. Ancien pistolet : tonnerre et platine gravés, garniture en cuivre ciselé. Sur la platine : *Georg. Keiser.*

2300. Pistolet dont le canon porte un médaillon sur le tonnerre : garnitures en fer sculpté. Sur la platine : *Valentin Mari, à Coppenhagen.*

2301. Pistolet à deux canons l'un sur l'autre et à deux platines : garnitures en fer.

2302. Pistolet à deux canons tournans, garnitures en cuivre gravé.

2303 et **2304.** Paire de pistolets à quatre coups, canons tournans. Sur les platines : *Jean Dubois, à Sedan.*

2305. Ancien pistolet à trois canons divergens : platine à l'espagnole.

2306. Ancien pistolet à réservoir pour plusieurs coups.

2307. Pistolet à deux canons tournans : platine damasquinée.

2308. Une paire de pistolets à robinet.

2309. Pistolet se chargeant par la culasse, et dont le canon se sépare de la crosse.

2310. Une paire d'anciens pistolets à tambour à trois charges.

2311 à 2370. Autres pistolets anciens à silex et à batterie, français ou étrangers.

Pistolets de guerre français.

2371 à 2376. Pistolets de grosse cavalerie, modèle 1763.

2377 à 2382. Pistolets à coffre, de marine, dits à la Mandrin, modèle 1777.

2383. Pistolet de grosse cavalerie, modèle an II.

2384 à 2386. Pistolets de cavalerie, modèle an IX.

2387 à 2394. Pistolets de cavalerie, modèle an XIII.

2395 à 2410. Pistolets de cavalerie, modèle adopté en 1816.

2411. Pistolet de cavalerie, modèle adopté en 1822.

2412 à 2415. Pistolets de gendarmerie, modèle adopté en 1770.

2416 et 2417. Pistolets de gendarmerie, modèle an IX.

2418 et 2419. Pistolets de gendarmerie, modèle adopté en 1816.

2420. Pistolet de gendarmerie, modèle adopté en 1822.

2421 à 2424. Pistolets des gardes-du-corps, modèle 1816.

2425 à 2428. Pistolets d'officier.

2429 à 2431. Pistolets de la manufacture de Versailles, avec calottes en argent, à l'usage des officiers de la garde impériale.

2432 à 2457. Pistolets carabinés de la manufacture de Versailles.

2438 à 2443. Beaux pistolets de combat de la même manufacture.

2444. Pistolet avec platine à coffre, jointe au canon par une bride longitudinale : projet.

2445 à 2447. Longs pistolets portant au bout de la poignée une crosse brisée ; proposés pour servir aussi de mousquetons.

2448. Pistolet percutant se chargeant par la culasse : système de Julien le Roi.

2449. Pistolet percutant à balle forcée : canon rayé, se chargeant par la bouche sans le secours du maillet ; proposé par M. le lieutenant-colonel de Poncharra, en 1828.

2450 à 2480. Autres pistolets de guerre français, modèles adoptés ou projets proposés.

Pistolets de guerre étrangers.

2481. Pistolet russe.

2482 à 2488. Pistolets prussiens.

2489 à 2491. Pistolets anglais.

2492 et 2493. Pistolets espagnols.

2494 et **2495**. Pistolets étrangers.

2496. Pistolet de palicare grec, garni en cuivre.

2497. Autre pistolet de palicare.

2498. Pistolet danois.

2499 à **2537**. Autres pistolets étrangers.

Pistolets de luxe.

(*Armoire de la troisième galerie.*)

2538 et **2539**. Une paire d'anciens pistolets de ceinture écossais : poignées en argent.

2540 et **2541**. Une paire de pistolets-espingoles de la manufacture de Versailles.

2542 et **2543**. Une paire d'anciens pistolets : poignées en bois d'ébène ; calottes en argent.

2544. Une paire de beaux pistolets avec des poignées en argent : ornemens gravés et sculptés sur fond doré ; par A. Gathy, de Liége.

2545. Un petit pistolet à quatre coups : poignée en acier.

2546. Une paire de pistolets à sept canons en cuivre : poignée en bois; garnitures en cuivre.

2547 et **2548.** Une paire de pistolets de poche; par Billard, à Paris.

2549 et **2550.** Une paire de petits pistolets de la manufacture de Versailles.

2551 et **2552.** Une autre paire de pistolets de la même manufacture.

2553. Une paire de beaux pistolets : tout le mécanisme de la platine est caché dans l'intérieur : fût en fer damasquiné et doré.

2554 et **2555.** Une paire de beaux pistolets à réservoir et à robinet.

2556 et **2557.** Une paire de pistolets-espingoles de la manufacture de Versailles.

2558 et **2559.** Une paire de pistolets de luxe à deux canons : belles garnitures en argent.

2560 et **2561**. Une paire de pistolets à deux canons tournans : poignées en ivoire, terminées en têtes coiffées à la turque. Les platines portent : *Aquisgrani.*

2562 et **2563**. Paire de très beaux pistolets montés en or et garnis de pierres précieuses.

Ces pistolets; et le fusil du n° **1840**, qui les accompagne, ont été fabriqués par Tomson et Zoonen, de Rotterdam, à la manière orientale, pour être envoyés à un prince africain. On leur a donné la forme des armes en usage à Maroc.

2564 et **2565**. Beaux pistolets de combat de la manufacture de Versailles.

2566. Paire de petits pistolets italiens : fût en ébène; garnitures en argent; calottes en argent ciselé.

2567 à **2580**. Autres pistolets modernes remarquables par leur travail.

Objets accessoires aux armes à feu portatives.

2581. (*Armoire de la première galerie.*) Une belle poire à poudre ornée de sculptures du plus beau travail, et avec des garnitures en fer damasquiné en or et en argent. D'un côté, on voit représentée la résurrection du Christ; au-dessous, l'inscription : *Hâc spe patent cœli;* et en chiffre, le mot *Fidelis*. De l'autre côté, au milieu de plusieurs ornemens gravés, est le portrait de Charles IX, à qui cette poire à poudre a appartenu.

2582. (*Idem.*) Une ancienne poire à poudre en ivoire sculpté, représentant un groupe d'animaux artistement composé.

2583. Une magnifique poire à poudre en forme de pipe, garnie de pierreries montées sur vermeil. On prétend qu'elle a fait partie des présens que les envoyés du roi de Siam offrirent à Louis XIV, en 1686. (*Armoire de la troisième galerie.*)

2584. Amorçoir en cuivre pour les poudres fulminantes.

2585. Huit cornes d'amorce de formes différentes.

2586 à 2600. Autres objets accessoires aux armes à feu portatives.

ARTILLERIE.

CANONS, OBUSIERS, MORTIERS, PIERRIERS, ETC.

(*Quatrième galerie.*)

2601. Deux bouches à feu turques dont l'une a six pouces de calibre et l'autre huit. La première porte dix-neuf cordons équidistans, formant des divisions ornées d'arabesques. L'autre en a quatorze et deux écussons avec des passages du Koran écrits en arabe. Ces deux pièces ont été prises à Alger en 1830.

2602. Canon français du règne de Louis XII, trouvé à Alger en 1800. La volée est parsemée de fleurs-de-lis.

2603. Quatre pièces françaises du temps de François Ier. Elles portent sur le premier renfort une salamandre dans les flammes, surmontée d'une couronne.

2604. Deux autres canons de la même époque, et avec le même emblème.

2605. Autre *idem* : salamandre surmontée

d'une couronne à fleurs-de-lis; volée parsemée de fleurs-de-lis et de F.

2606. Canon à huit pans, du temps de Henri II. Sur le plan supérieur : 1° un écusson composé de deux arcs renfermant un croissant; 2° un H surmonté d'une couronne à fleurs-de-lis; 3° le chiffre DD et la date de 1559.

2607. Canon du règne de Louis XIII : armoiries sur le renfort et l'inscription : *Cardinal de Richelieu*, 1636.

2608. Canon portant un cordon de fleurs-de-lis autour de la plate-bande de culasse, six fleurs-de-lis dans la longueur du premier et du second renfort, et sept sur la volée; sur le second renfort un écusson elliptique avec caractères arabes.

2609. Canon en fer forgé, de très gros calibre, ouvert par la culasse et pesant 2338 kilog. On ne sait ni à quelle époque, ni où a été fabriquée cette pièce remarquable. On l'a trouvée, il y a environ 50 ans,

dans une commanderie de l'ordre de Malte, près de Verdun.

2610. Ancienne pièce en bronze, longue de trois pieds quatre pouces, et du calibre de un pouce une ligne; à pans depuis les tourillons jusqu'à la bouche, et grossièrement arrondie à la lime entre les tourillons et la culasse. On y lit l'inscription suivante : *Donné par Charles VIII à Bartemi, seigneur de Pins, capitaine des bandes de l'artillerie en* 1490. Elle pèse quarante-huit livres.

Cette pièce curieuse a été donnée au Musée par M. le marquis de Pins, descendant de Bartemi, seigneur de Pins, à qui Charles VIII en avait fait présent. Une pièce pareille est conservée au château d'Aulagnères, appartenant à la famille de Pins (Gers).

2611. Trois petites pièces en bronze, longues de trois pieds neuf pouces, et du calibre de 1° 1′, portant la date de 1566. On lit sur le bourrelet : *Leonhart Peringeri opus.* Sur la volée, l'une d'elles porte la lettre E,

l'autre la lettre H, et la troisième la lettre N. Sur le tonnerre sont les armes de Bavière.

2612. Petite coulevrine en bronze, de cinq pieds trois pouces de longueur, et du calibre de 1° 4′; chargée d'ornemens ciselés. Elle porte la date de 1570.

2613. Deux anciennes pièces en bronze, longues de trois pieds neuf pouces : premier renfort à pans; dauphins ciselés; volée en forme de colonne cannelée. Calibre de 1° 9′ 5″.

2614. Trois anciennes pièces en bronze, longues de trois pieds, petit calibre, chargées d'ornemens ciselés. Elles portent les noms de *Alexandro, Marco Antonio, Gneo Pompeo.*

2615. Deux très belles pièces en fer forgé. La première est du calibre de trois pouces quatre lignes; elle a cinq pieds un pouce de longueur; les dauphins sont ciselés, et plusieurs autres ornemens sont ciselés et dorés. Elle a été fabriquée en Espagne en 1773.

La seconde, de quatre pieds trois pouces de longueur, et du calibre de deux pouces six lignes, avec ornemens ciselés et dorés, porte la date de 1775, et a été aussi fabriquée en Espagne, par Ortega. Poids 210 livres.

2616. Un superbe mortier en fer forgé : bassinets, dauphins, moulures, ornés de belles sculptures dorées. Calibre six pouces six points. Fabriqué par Ortega, à Madrid, en 1775. Poids 220 livres.

2617. Canon en bronze d'un très beau travail, et d'un calibre inférieur au 4, pesant environ trois cent vingt livres, construit à Turin en 1792, sous les yeux et pour l'instruction des princes français fils du comte d'Artois.

2618. Petite pièce, ou modèle de canon d'une forte proportion, appelé *le Roland.*

2619. Espingole de marine avec platine à silex et à batterie. On place ordinairement cette arme sur les hunes des vaisseaux.

2620. Pierrier de marine avec platine à percussion et vis de pointage en arc de cercle; par M. Parrizot, colonel d'artillerie.

2621. Deux canons très anciens. L'âme est en fer recouvert de bois. Le tout fortement ficelé et couvert en cuir. Ils ont été en usage en Suède sous le règne de Gustave-Adolphe.

2622. Deux canons en fer très longs et de petit calibre, se chargeant par la culasse. Un d'eux porte la date de 1555.

2623. Pièce en fer forgé, avec son affût aussi en fer forgé; par des Ilettes, et trois canons de fer à culasse mobile, carabinés. Ces derniers portent l'inscription *T. Senner, inventor*, 1746.

2624. Mortier du calibre de 13 centimètres, à la Coëhorn, pris dans la citadelle d'Anvers en 1832.

PROJECTILES.

2625. Bombes de douze pouces, de dix pouces et de huit pouces.

2626 et **2627**. Obus de huit pouces et de six pouces.

2628. Boulet creux du calibre de 24.

2629. Grenades de rempart.

2630. Grenades à main.

2631. Boulet oblong creux, en plomb : projet.

2632 à **2640**. Autres projectiles creux.

2641. Boulet plein, du poids de 142 livres, pour le service de la coulevrine d'Ehrenbreistein.

2642 à **2644**. Boulets de 48, de 36 et de 24.

2645 à **2651**. Boulets de 18, 16, 12, 8, 6, 4 et 3.

2652. Boulets ramés.

2653. Boulets enveloppés d'une matière élastique qui détruit le vent, proposés par M. Gailly, capitaine d'artillerie. Cette invention, reconnue ingénieuse, a été rejetée à raison des difficultés qu'elle présente pour être appliquée au service des Bouches à feu.

2654. Grenade vénitienne en verre, apportée de Corinthe en 1832 par M. Peytier, capitaine d'état-major.

2655. Boulets ramés de 23, en fer forgé.

2656. Boulets ramés de 23, à champignons.

2657. Boulet de 24 en sphéroïde allongé creux; ensaboté : projet.

2658 à 2661. Autres projectiles.

2662. Balles incendiaires, dont deux ayant éclaté dans les épreuves : invention de M. Trotry.

2663 à 2710. Autres projectiles.

MODÈLES.

Canons, obusiers, mortiers, pierriers, etc.

(*Première galerie; tables et parquet.*)

2711 à 2740. Modèles des pièces de l'artillerie française, au commencement du règne de Louis XIV, comme on les fabriquait en Flandre, savoir :

Pièces de 48, appelées canons d'Espagne.

Pièces de 33, appelées canons de France.

Pièces de 24, appelées demi-canons d'Espagne.

Pièces de 16, appelées demi-canons de France, ou coulevrines.

Pièces de 8 longues et courtes.

Pierriers se chargeant au tonnerre, au moyen d'une boîte mobile.

Plusieurs de ces pièces ont leurs affûts qui portent les n^os^ **2901** à **2910.**

Cette collection fut faite pour l'instruction du grand Dauphin, fils de Louis XIV, sous la direction de Leblond. Les pièces portent, sur le premier renfort, un cartouche ciselé aux armes du Dauphin, et, dans une gorge creusée au milieu de la plate-bande de culasse : *Goss. Mich. Wolf. Hieronimus Heroldt, in Nuremberg*, 1663.

2741 à **2744.** Modèles d'anciennes pièces à chambre sphérique, en usage à la fin du dix-septième siècle, comme on les fondait en Flandre. Quelques-unes portent autour du ventre l'inscription suivante : *Beranger de Falize fecit, Duaci*, 1694.

2745. Ancienne coulevrine ornée sur les trois renforts de sculptures du plus beau travail. On a cru y reconnaître le ciseau de Jean Goujon.

2746. Autre coulevrine, ornée aussi de quelques sculptures, et appelée l'*Éclatante*.

2747. Autre coulevrine, appelée *Othon*, et portant sur la volée le nom de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine.

2748. Un autre modèle de canon de 1654.

2749. (*Dans l'embrasure de la croisée.*) Pièce sur affût, offerte à Louis XIV par la province de Franche-Comté, après la conquête de 1674. Cette pièce est chargée d'ornemens ciselés d'un très beau travail; elle est dorée. Sur la volée on lit les deux inscriptions suivantes :

. . . . . Nectuntur lilia palmis;

et

Instrumenta novi tibi dant hæc arma triumphi :
Quò minùs æris habent, rex magè victor eris.

Plus bas est représenté Louis XIV ayant

à ses pieds deux esclaves enchaînés. Sur le premier renfort on voit deux médaillons où sont sculptés le siége de Dôle et celui de Besançon.

2750 à 2800. Modèles de pièces de canon anciennes, la plupart irrégulières, françaises et étrangères, de différens calibres et sur différentes échelles. Quelques-uns de ces modèles sont en fer.

2801 à 2830. Modèles de pièces de canon de siége, du système Gribeauval.

2831 à 2850. Modèles de pièces de canon de bataille, du même système.

2851. Obusier chargé d'ornemens ciselés; par Jean Maritz.

2852 à 2858. Obusiers de huit pouces, de différens modèles.

2859 à 2870. Obusiers de six pouces, de différens modèles.

2871 à 2875. Mortiers et pierriers antérieurs à l'ordonnance de 1732.

2876 à 2880. Modèles de mortiers et

pierriers, d'après l'ordonnance de 1732 (*sur leurs affûts, table n°* 3).

2881 à **2885**. Modèles de mortiers, du système Gribeauval.

2886 à **2890**. Modèles de mortiers à chambre cône-tronqué, dits à la Gomer.

2891. Modèles de mortier-bilboquet, du général Lamartillière.

2892 à **2894**. Trois mortiers hollandais portant les dates de 1749 et 1750. Le premier porte l'inscription *Hendrik Keüsekamp me fecit Deventer;* et les deux autres : *Cornelis Grans, Hagæ.*

2895 à **2900**. Modèles de mortiers étrangers et de mortiers irréguliers.

AFFUTS.

2901 à **2910**. Modèle des affûts à canon de l'artillerie française au commencement du règne de Louis XIV : ce sont des affûts de 48, de 33, de 24, de 16 et de 8. Ces affûts, comme les pièces qui leur correspondent et qui portent les n^os^ **2721** à **2740**, ont été faits

par les soins de Leblond, pour l'instruction du Grand Dauphin.

2911. Affût de la pièce n° **2649**, offerte à Louis XIV par la province de Franche-Comté. Les garnitures de cet affût sont en cuivre doré.

2912 à **2919.** Affûts de campagne et de siége, de la fin du règne de Louis XIV.

2920 et **2921.** Affûts antérieurs à l'ordonnance de 1732.

2922 à **2926.** Les modèles, à l'échelle de trois pouces pour pied, des affûts à limonière des cinq calibres de l'ordonnance de 1732.

2927 à **2940.** (*Table n°* 3.) Modèles des affûts de mortiers et de pierriers, d'après l'ordonnance de 1732 : plusieurs de ces affûts portent leurs bouches à feu.

Système Gribeauval.

2941 à **2948.** Affûts de siége de 24 et de 16 : quelques-uns portent leurs pièces.

2949 à 2953. (*En face, sur le parquet.*) Affûts de siége des calibres de 24, 16, 12, 8 et 4, avec leurs pièces. Ces modèles ont été fabriqués sous les yeux de Gribeauval; ils ont servi à l'étude du système qu'il fit ensuite adopter, et dont ils diffèrent par le coin de mire et dans quelques parties du tracé.

(*Table n° 6.*)

2954 à 2965. Affûts de campagne des calibres de 12, 8 et 4.

2966 et 2967. Affûts d'obusiers de huit pouces.

2968 à 2970. Affûts d'obusiers de six pouces.

(*En face, sur le parquet.*)

2971. Obusier de huit pouces, provenant de la collection de M. de Gribeauval, comme les pièces des n^os^ **2849 à 2853**, et ayant comme elles le coin de mire que ce général avait adopté dans son premier projet.

2972 et 2973. Obusiers de six pouces.

2974. Affût de troupes légères, du calibre de 2.

2975. Modèle de chariot porte-corps.

2976. Autre modèle de chariot à canon ou porte-corps.

2977 à **2980.** Autres modèles de chariots porte-corps.

(*Table* n° 7.)

2981. Canon de 12 à l'échelle d'un sixième.

2982. Caisson de 4, même échelle.

2983 et **2984.** Caissons d'obusiers de 24, même échelle.

(*Deuxième galerie, sur le parquet.*)

2985. Caisson de 8 à l'échelle d'un quart.

2986. Caisson de 4, même échelle.

2987. Caisson de 8, même échelle.

2988. Caisson d'obusier de six pouces, échelle d'un quart.

2989. Caisson pour cartouches d'infanterie, même échelle.

2990. Caisson de parc, même échelle.

2991 à 2995. Autres caissons.

2996. Forge à quatre roues.

2997. Forge à deux roues.

2998. Forge à quatre roues, du système Gribeauval modifié en 1808.

2999 et 3000. Autres forges.

3001 et 3002. Charrettes à boulets.

3003 et 3004. Charrettes à munitions.

3005. Chariot à munitions, dit aussi de division, avec son coffre à outils.

3006. Autre chariot à munitions, système Gribeauval modifié; planches au lieu de roulons.

3007. Autre chariot à munitions, échelle d'un sixième.

3008 à 3010. Autres chariots à munitions.

3011 à 3017. Affûts de place, premier et second système de Gribeauval, à grande et à petite roulette.

3018 à 3022. Affûts de côte, du même système.

3023 à 3032. Affûts de mortiers de différens calibres, du même système.

3033 à 3035. Pierriers.

3036. Pétards.

3037 et 3038. Camions pour le transport des mortiers.

3039 et 3040. Brouettes pour le transport des bombes.

Système à la Suédoise.

3041. Affût chargé de sa pièce, avec avant-train à l'échelle d'un quart.

3042. Autre affût, échelle d'un sixième.

3043 à 3050. Autres modèles d'affûts.

Système de l'an XI.

3051. Affût d'obusier de 24.

3052 et 3053. Affûts-traîneaux pour la guerre de montagne.

3054. Leviers-portereaux pour les affûts-traîneaux.

3055. Forge portative pour la guerre de montagne. Elle se démonte, et on la transporte en campagne sur un chariot à munitions.

3056 à 3060. Autres affûts ou voitures, du même système.

Système adopté de 1825 à 1828.

(*Table* n° 9, *seconde galerie.*)

3061. Affût de siége de 24, à l'échelle d'un cinquième.

3062. Affûts de campagne pour pièces de 12 et de 8, et pour obusiers de 6 pouces et de 24; même échelle. Adoptés en 1827.

3063. Affût de place et de côte de 24, même échelle.

3064. Affût de campagne, modèle 1827, pour pièces de 8 et obusier de 24, à l'échelle d'un cinquième.

3065. Chariot de batterie, modèle 1827, à l'échelle d'un cinquième.

3066. Chariot de parc, même modèle, même échelle.

3067. Forge de campagne, même modèle, même échelle.

3068. Triqueballe, même modèle, même échelle.

3069. Chariot porte-corps pour le transport des pièces de gros calibre et des mortiers.

3070. Charrette de siége, modèle 1828.

3071. Chariot de batterie, modèle 1833.

3072. Forge portative pour l'artillerie de montagne et la cavalerie.

PROJETS.

(*Table* n° 10.)

3073 à 3083. Modèles de pièces anciennes et modernes de constructions singulières : ce sont des pièces qui se chargent au tonnerre par différens mécanismes plus ou moins

compliqués : dans la pièce n° **3076**, la bouche et la lumière sont couvertes par un mécanisme à secret ; la pièce n° **3082** se partage en plusieurs tronçons, dans le but de la transporter plus facilement devant une place assiégée. On réunit ces tronçons par de fortes vis et des écrous.

3084. Un canon à vent de petit calibre, monté sur son affût.

2085. Autres pièces de constructions singulières.

(*Table* n° 11.)

2086 à **3100.** Modèles de pièces dites *à orgues* : ce sont des bouches à feu à plusieurs âmes, ou accolées sur un même affût ; des pièces qui réunissent des bouches à feu de différentes espèces, telles que le canon et le mortier, etc. Ces projets sont du commencement du dix-huitième siècle, et la plupart sont décrits et gravés dans les anciennes éditions des *Mémoires de Saint-Remi.*

(*Tables* n° 12 *et* n° 13.)

3101. Affût à un seul flasque, pour le tir des bombes à ricochet. Des expériences ont été faites en 1736 et en 1740 par Cormontaigne et Bélidor avec des affûts de ce modèle.

3102. Autre affût dans le genre de celui du numéro précédent, et de la même époque.

3103. Affût de 24 de siége, avec sa limonière; proposé par le général d'Aboville; même échelle.

3104 à **3108.** Autres projets d'affûts de siége.

3109. Projet de canon qui peut être tiré sur son avant-train; proposé par le général Éblé.

3110. Projet d'affût de campagne à un seul flasque en fer forgé : roues d'équanteurs différentes, fusées d'essieu cylindriques; ce qui permet de faire varier la voie de la voiture : projet du général Laurent.

3111. Modèle du petit obusier russe dit *licorne* : pièce en bronze.

3112. Projet d'affût de campagne à un seul flasque. La pièce tourne librement autour de son axe. Dans ce mouvement l'anse passe dans un encastrement pratiqué dans l'affût.

3113. Projet d'affût pour pièce de bataille ; d'auteur inconnu.

3114 à 3118. Autres projets d'affûts pour pièces de bataille.

3119. Projet de pièce de montagne : affût à flasques en forme de brancards ; pièce en bois.

3120. Modèle d'affût de place, avec son châssis, le tout en fer forgé : projet proposé par le général Éblé.

3121. Projet d'affût de place, à roues excentriques, fixées sur un essieu tournant sous les flasques ; par M. Perimhoff, chef de bataillon de pontonniers. 1813.

3122. Projet de pièce portant des roulettes

aux tourillons et au bouton de culasse, sur un châssis; le tout en bois: proposé par M. le général Gassendi.

3123. Affût de place proposé par M. le colonel Parrizot.

3124 et **3125.** Affûts de place et de côte, proposés par M. le professeur Ruty.

3126. Projet du sieur Guillaume, pour faire servir, par un seul homme, une pièce de canon; modèle incomplet.

3127. Projet d'affût de place, avec un seul flasque, roues sans jantes; présenté par M. Buffel, lieutenant d'artillerie, en 1828. Un appareil à engrenage adapté aux extrémités de l'essieu empêche les roues de tourner pendant le recul.

3128. Projet d'affût de place du colonel Menicci.

3129. Autre projet d'affût de place, du colonel Menicci.

3130. Modèle en bois d'affût de place à bascule, élevant la pièce, par un contre-

poids, au-dessus d'un parapet sans embrasures; par M. Boitias, ingénieur.

3131. Modèle d'affût propre à élever la pièce au-dessus du parapet; proposé par M. Gontaut de Canolle en 1813.

3132. Projet d'affût pour obusier long, avec mécanisme à crémaillère pour pointer à 45° : auteur inconnu.

3133. Projet d'affût de place, dont le devant porte sur des roulettes en cuivre, assemblées par un essieu placé beaucoup au-dessous de la tête de l'affût.

3134. Modèle d'affût propre à tirer de haut en bas.

(*Sur le parquet.*)

3135. Affût de place, à échantignolles; de M. de Valière fils; échelle d'un quart.

3136. Affût de place pour obusier. Deux barres courbes en fer forgé remplacent les flasques; les roues sont excentriques : projet proposé par M. Ruty, professeur aux écoles d'artillerie; même échelle.

3137. Affût de contrescarpe, avec pièce en bronze.

3138. Affût en fonte de fer pour pierrier de marine; par M. Parrizot, officier supérieur d'artillerie.

(*Tables* n° 15 *et* n° 16.)

3139. Affût de casemate, du général Meunier.

3140 et **3141.** Projets d'affûts de place, en fer forgé.

3142 à **3160.** Autres projets d'affûts de place, de côte et de marine.

3161. Modèle de caisson, par M. Berre, capitaine d'ouvriers d'artillerie; échelle d'un sixième.

3162. Modèle de caisson à grand tournant; proposé par le général Dorssner; échelle d'un sixième.

3163. Caisson à corps brisé; de l'invention du général Faultrier.

3164. Modèle, sur une plus grande échelle,

de la brisure du caisson du numéro précédent, pour en faire voir la construction; exécuté par le capitaine Silvy.

3165. Caisson Wurts, de 8; garnitures en cuivre jaune; échelle d'un sixième.

3166. Modèle de fermeture à tringle pour les caissons : projet de M. Darencey, chef de brigade d'artillerie.

3167. Roue à deux moyeux, avec son essieu; le tout en bois; proposé par le capitaine Silvy.

3168. Roue à deux moyeux, la roue en fer; les moyeux en cuivre; proposée par M. le professeur Ruty.

3169. Modèle d'une paire de roues à voussoirs, avec essieu en fer; proposé par le général d'Aboville père.

3170. Vis de pointage dans un écrou, avec le mécanisme de pression pour la fixer.

3171. Projet de voiture à quatre roues, portant un fourneau pour rougir les boulets; proposé par le général Éblé.

3172 à 3190. Autres projets de voitures d'artillerie, ou de mécanismes relatifs à ces voitures.

3191. Modèle de mortier de 10 pouces, à la Gomer, avec vis de pointage sous le ventre, dans l'entretoise de devant.

3192. Modèle de mortier de 10 pouces, à chambre cylindrique, avec vis de pointage et semelle sur le devant.

3193. Modèle de mortier sur affût en bois, avec vis de pointage sur le devant, et rouleau mobile, pour faciliter la remise en batterie.

3194. Modèle de mortier de forte proportion; par Bouquero. L'affût est en bronze et porte en dedans une vis de pointage qui agit sur une oreille ménagée dans la fonte au ventre du mortier.

3195. Modèle, à l'échelle d'un sixième, du mortier de 10 pouces à la Gomer, avec l'appareil à la Bouquero, pour pointer.

3196. Modèle de *idem*, même appareil, même échelle.

3197. Modèle dont l'affût porte un cylindre brisé à sa partie inférieure, pour faciliter la remise en batterie; par le sieur Mazeline. 1810.

3198. Mortier avec cabestan sur le derrière, pour faciliter le pointement; le tout en bois.

3199. Un modèle de mortier monté sur affût à roues, avec avant-train : projet autrichien.

3200. Mortier à la Gomer; appareil de Bouquero; affût en fer.

3201. Modèle d'affût de mortier; par le colonel Menicci.

3202 à 3220. Différens projets de mortiers et d'affûts.

PONTS.

(*Troisième galerie, sur le parquet.*)

3221. Le ponton en cuivre, avec son haquet, du système Gribeauval.

3222. Haquet à ponton, du même système.

3223. Le pont roulant de Gribeauval.

3224. Haquet à nacelle, du système Gribeauval.

3225. Un modèle de barque proposée par le général Dédon.

3226 à 3228. Modèles de nacelles proposées par le même général.

3229. Bateau sur son haquet, système Gribeauval.

3230. Haquet à bateau, même système.

3231 et **3232.** Nacelles, même système.

3233. Haquet à bateau, avec poutrelles et madriers; modèle autrichien.

(*Sur les tables* n° 17 *et* n° 18.)

3234. Petit équipage de pontons de cuivre, à l'échelle d'un pouce pour pied.

3235. Un haquet portant un bateau et ses agrès; proposé par M. Jobard, capitaine de pontonniers.

3236. Un haquet portant un bateau, dans lequel sont plusieurs accessoires servant à l'établissement d'un pont; modèle adopté en 1822.

3237. Un autre haquet portant les poutrelles, les madriers et l'ancre; même modèle.

3238. Une nacelle avec quelques accessoires, même modèle.

3239 à **3241.** Haquets à ponton, à bateau et à nacelle.

3242. Haquet avec poutrelles et deux pontons cylindriques en tôle, pour pont d'avant-garde.

3243 à **3250.** Autres haquets, pontons, bateaux et nacelles.

3251. Le reummètre de Régnier.

3252 à **3260.** Machines et instruments en usage dans les équipages de ponts.

MACHINES, INSTRUMENS

ET AUTRES OBJETS

PROPRES AU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

Machines locomotives.

(*Table* n° 19.)

3261. Modèle de chèvre ordinaire pour les places, échelle d'un quart.

3262. Modèle de chèvre brisée, pour la campagne; même échelle.

3263. Modèle de chèvre de place. Un treuil est adapté au pied de chèvre; il est mû par deux manivelles portant des pignons qui engrènent avec deux grandes roues dentées, fixées aux extrémités du treuil : projet proposé par M. Arranger, sergent-major d'ouvriers d'artillerie.

3264. Petit modèle de chevrette, échelle d'un cinquième.

3265. Modèle de cabestan, échelle d'un quart.

3266. Modèle de vindas, même échelle.

3267 et **3268.** Modèles de cabestan et de vindas, très petite échelle.

3269. Mouton à bras, échelle d'un quart.

3270. Autre modèle de mouton à bras.

(*Sur le parquet.*)

3271. Petit modèle de traîneau à roulettes en cuivre.

3272. Modèle du traîneau à coussinets et rouleaux amovibles.

3273. Modèle de traîneau à rouleaux.

3274. Modèle de traîneau à crochets.

3275 et **3276.** Triqueballes ordinaires du système Gribeauval.

3277. Triqueballe à vis du système Gribeauval.

3278. Triqueballe de l'an XI.

3279 à **3285.** Projets de triqueballes.

3286. Fardier allemand : sa voiture à quatre roues ; ses brancards à coulisses ; son treuil, son cabestan et sa grue.

3287. Un modèle de grue double ou à deux ranchers, portée sur un pied à quatre roulettes : volant, treuil et vis sans fin.

3288. Modèle de grue à vis, proposée par M. le colonel Parrizot en 1813.

3289. Un modèle de grue roulante, échelle d'un sixième, de l'arsenal de Metz.

3290. Modèle de la grue roulante de l'équipage des ponts, échelle d'un quart.

3291 à **3300.** Autres machines servant au déplacement des pièces d'artillerie.

Instrumens propres à mesurer la force de la poudre.

(*Sous l'armoire.*)

3301. Ancienne éprouvette pour mesurer la force de la poudre.

3302. Éprouvette d'ordonnance, dernier modèle, avec ses globes.

3303 à **3305.** Éprouvettes à bilboquet, proposées par le général Lamartillière.

(*Table* n° 20.)

3306. Petit modèle d'éprouvette d'ordonnance.

3307 et **3308.** Projets d'éprouvettes à bilboquet.

3309. Mortier-éprouvette sans plateau : projet.

3310 et **3311.** Éprouvettes à poudre à crémaillère. Elles portent les dates de 1784 et 1786.

3312. Éprouvette à roue dentée.

3313. Le pendule de l'éprouvette du chevalier d'Arcy.

3314. Pendules à éprouver les poudres fulminantes; par Régnier.

3315. Éprouvette à recul, construite par Mercklein, à Strasbourg, en 1828.

3316 à **3330.** Autres instrumens ou appareils pour mesurer la force de la poudre.

Instrumens de pointage.

(*Tables* n° 21 *et* n° 22.)

3331. Hausse mobile, avec fil-à-plomb : projet présenté par M. Arranger, sergent-major d'ouvriers d'artillerie. 1822.

3332. Autre hausse mobile avec niveau à bulle d'air; par le même. 1823.

3333. Un quart de cercle à pinnules et à fil-à-plomb, propre à tous les mortiers; par le sieur Patron, à Paris.

3334. Projet de hausse à canon de tout calibre, composée de lames de cuivre flexibles.

3335. Quart de cercle en bois, à charnières : ses différentes parties se plient de manière à former un faisceau allongé et portatif.

3336 et **3337.** Instrumens de pointage garnis d'un sextant gradué, et d'une règle mobile portant des pinnules et un niveau à bulle d'air; par Voiytlander, de Vienne.

3338 à 3341. Quarts de cercle propres au service de tous les mortiers : pinnules, limbe divisé et verge d'aplomb en cuivre, le reste en bois; inventé et exécuté par Billion, à Paris. 1795.

3342. Hausse à canon et à obusier, proposée par M. Chadrin, capitaine d'artillerie, en 1821.

3343. Autre hausse dans le genre de celle du numéro précédent, avec des perfectionnemens ajoutés par son auteur.

3344. Modèle de mortier, sur affût et plate-forme, avec l'appareil à aiguille : projet de M. de Trumilly.

3345. Un quart de cercle en cuivre, avec niveau à bulle d'air; par Diéboldt, à Strasbourg.

3346. Quart de cercle armé d'une longue tige, pour le pointage du canon.

3347. Le limbe gradué qui s'adapte aux tourillons du mortier, monté suivant le projet de Bouquero.

3348. La planchette du canonnier; par M. d'Obenhein, professeur aux écoles d'artillerie.

3349. Hausse à canon combinée avec le cercle : deux modèles de différentes grandeurs; par M. Romain, capitaine d'artillerie.

3350. Quart-de-cercle en cuivre; par Diéboldt, à Strasbourg.

3351. Un octant en cuivre avec indicateur en fer.

3352. Le triple rapporteur; de M. Trumilly.

3353. Le triangle-équerre de l'école d'Auxonne. Delure, à Paris.

3354 et **3355.** Autres instrumens de pointage.

3356. Hausse de M. Buffel, pour les pièces de campagne, de siége et de côte. Auxonne, 1822.

3357 à **3359.** Hausses de M. Legrand, pour le siége.

3360 et 3361. Hausses de M. Filippi, pour les canons et obusiers de campagne.

3362 et 3363. Hausses de M. Filippi, pour le canon de siége.

3364. Hausses de M. Walter.

3365. Hausse d'après M. Carnot.

3366. Miroir métallique pour le pointage du mortier ; par M. le capitaine Amaury.

3367. Hausse de M. Aubertin pour canon de campagne, adaptée à une culasse.

3368. Hausse de poche de M. Aubertin, pour canon de campagne.

3369. Secteur ou fronton de mire, par M. Aubertin, pour les pièces de siége.

3370. Hausse à genou, par M. Aubertin, pour le siége, avec les lignes négatives.

3371. Hausse à genou, par M. Aubertin, pour les canons de siége et tous les obusiers.

3372. Hausse à échelles, par M. Aubertin, pour canons et obusiers de siége.

3373. Hausse à clavette, par le même, pour les canons de siége.

3374. Hausse en laiton adaptée à la culasse; proposée en 1826 par la commission de Toulouse, pour les canons de campagne.

3375. Hausse de poche en bois, proposée par la même commission, pour les canons et obusiers de campagne.

3376. Hausse en bois, de la même commission, pour les canons et obusiers de siége.

3377. Hausse en bois, de la même commission, pour le tir à ricochet, adaptée à une culasse.

3378 et 3379. Distanciomètre de l'adjudant-général Mayer. 1812.

3380. Modèle de mortier sur affût et plateforme, avec le système de pointage de M. de Trumilly. La vis de pointage porte en outre un petit appareil propre à indiquer les degrés d'élévation du mortier.

3381 à 3400. Autres hausses ou instrumens de pointage.

Instrumens vérificateurs.

(*Tables* n° 23 *et* n° 24.)

3401. Étoile à tambour, du plus ancien modèle.

3402. Deux autres étoiles mobiles à tambour moins anciennes.

3403. Ancienne étoile mobile à plan incliné. La hampe manque.

3404. Douze carrés de vérification, en fer, pour les pointes de l'ancienne étoile mobile.

3405. Support à quatre branches, pour la hampe de l'ancienne étoile mobile.

3406. L'étoile mobile de Gribeauval, exécutée par M. Savart, à l'École de l'Artillerie et du Génie, à Metz.

3407 à **3408.** Deux autres étoiles mobiles du système Gribeauval, avec de légères modifications.

3409. L'assortiment des carrés de vérification en cuivre pour l'étoile mobile du système Gribeauval.

3410. L'assortiment des pointes de re-

change pour la même étoile. (Dans une boîte.)

3411. L'étoile mobile, nouveau modèle.

3412. Collection de lunettes pour la vérification de l'étoile mobile du nouveau modèle.

3413. Assortiment des pointes de rechange pour l'étoile mobile du nouveau modèle. (*Dans une boîte.*)

3414. Un chat-hampé à cinq branches, pour la recherche des soufflures dans l'âme du canon.

3415. Un plan incliné, hampe, pour prendre, avec la cire, l'empreinte des soufflures reconnues.

3416. Deux demi-cylindres pour soutenir au milieu de l'âme du canon de 24 la grande règle à coulisse.

3417. Cylindre à charnière, pour soutenir la hampe de l'étoile mobile dans l'âme du canon de 24.

3418. Refouloirs en bois, pour vérifier

l'emplacement des lumières dans les canons des divers calibres.

3419. Sondes pour les lumières.

3420. Petits crochets pour rechercher les soufflures dans le canal de lumière des bouches à feu.

3421. Un niveau pour la vérification des pièces.

3422. Instrument compliqué pour la vérification de l'intérieur des bouches à feu de gros calibre. On l'appelle le vérificateur de Désaguliers.

3423. Le vérificateur de Désaguliers, pour les petits calibres.

3424. Ancienne étoile à pointes mobiles : instrument étranger.

3425. Assortiment de lunettes pour les embases et les tourillons. (*Suspendues au mur.*)

3426. Un grand instrument pour vérifier l'intérieur des mortiers, avec ses accessoires. (*Entre les tables n^os^ 22 et 23.*)

3427. Étoile pour vérifier l'intérieur des

mortiers; par Diéboldt, à Strasbourg. (*Idem.*)

3428. Instrument pour vérifier les chambres des mortiers, avec ses pointes de rechange; par Esser, à Strasbourg.

3429. Étoile pour la vérification du mortier Gribeauval.

3430. Petit modèle de la même étoile.

3431. Ancien instrument à une seule pointe mobile; proposé pour la vérification du mortier.

3432. Un compas à trois branches, pour calibrer les pièces. Strasbourg, an IX.

3433. Un instrument à calibrer : c'est un losange dont un des angles est assujetti à glisser le long d'une diagonale qui porte l'échelle de division : branches et diagonale en cuivre.

3434 et 3435. Compas à calibrer, à verges et à coulisse, de différens auteurs.

3436. Un compas à coulisse, pour mesurer les diamètres extérieurs des canons.

3437. Un compas à coulisse, à longues

branches, pour prendre de grands diamètres.

3438 et **3439**. Deux collections de règles à crans pour vérifier les moulures de canons.

3440 à **3449**. Calibres en fer pour vérifier les diamètres extérieurs des bouches à feu, et l'écartement des embases.

3450. Lunettes fixes anciennes, de différentes grandeurs; par Dang, à Strasbourg.

3451. Diverses échelles propres aux calibres autrichiens, peintes sur bois.

3452 à **3454**. Nécessaires de vérification pour le mortier-éprouvette.

3455 à **3460**. Autres instrumens vérificateurs pour les canons et pour les mortiers.

3461. Instrument ingénieux qui sert à trouver avec la plus grande facilité la correspondance entre le diamètre et le poids du projectile, pour une bouche à feu quelconque.

(*Quatrième galerie*, *tables* n^os^ 25 *et* 26.)

3462. Un grand compas en fer, pour mesurer les épaisseurs des parois des projectiles creux.

3463 à 3465. Compas courbes de différentes grandeurs, pour servir aux vérifications des bouches à feu et des projectiles.

3466. Compas à pointes courbes de rechange pour la vérification des projectiles creux. 1812.

3467. Le vérificateur de l'œil des bombes de 10 et de 12 pouces.

3468. Le vérificateur de l'œil de la bombe et de l'obus de 8 pouces.

3469. Le vérificateur de l'œil des obus de 6 pouces et de 24.

3470. Le vérificateur de l'épaisseur des parois de l'œil des projectiles creux.

3471. Étoile pour la vérification des cylindres du calibre de 16 et du calibre de 12.

3472. Assortiment de lunettes de réception pour les projectiles, avec leurs vérificateurs. (*Au mur.*)

3473. Autre assortiment de lunettes de réception pour les projectiles. (*Idem.*)

3474. Deux cylindres ou passe-balles,

des calibres de 8 et de 12. (*En face, sur le parquet.*)

3475 à 3490. Autres instrumens vérificateurs pour les projectiles.

3491. Appareil inventé par M. le colonel Parrizot, pour vérifier la concentricité de l'âme dans les canons de fusil.

3492. Un nécessaire de vérification pour le fusil du modèle 1777.

3493. Un nécessaire de vérification pour le fusil d'artillerie du modèle 1822.

3494. Un nécessaire de vérification pour le fusil d'infanterie du modèle 1816.

3495. Un nécessaire de vérification pour le mousqueton du modèle 1816.

3496. Un nécessaire de vérification pour le pistolet de cavalerie du modèle 1816.

3497. Un nécessaire de vérification pour le pistolet de gendarmerie du modèle 1822.

3498. Un nécessaire de vérification pour les vis de platine et de culasse du fusil d'infanterie du modèle 1816.

3499. Un nécessaire de vérification des vis

de platine et de culasse, pour le fusil d'artillerie du modèle 1822.

3500. Un nécessaire de vérification pour les vis de culasse et de platine du mousqueton du modèle 1816.

3501. Un nécessaire de vérification pour les vis de culasse et de platine du pistolet de gendarmerie, modèle de 1822.

3502. Un nécessaire de vérification pour les armes qui sont entre les mains des troupes.

3503. Un nécessaire de vérification pour les armes blanches, modèle de 1822.

3504. Un nécessaire de vérification pour les pierres à fusil.

3505. Quelques mandrins et vérificateurs qui ont servi à la construction du pistolet de 1777.

3506 et **3507.** Deux tableaux où sont présentés une partie des gabarits, mandrins et vérificateurs qui ont servi à la construction du mousqueton de 1777.

3508. Un tableau où sont rassemblés quel-

ques gabarits, mandrins et vérificateurs qui ont servi à la construction de la carabine de 1781.

3509. Machine à éprouver les grands ressorts des fusils, séparés des platines; par Deschaseaux et Montjoie.

3510. Levier à bascule, pour éprouver les ressorts de batterie. Charleville.

3511. Levier à branche élastique graduée, pour mesurer la force des grands ressorts; par Régnier.

3512. Levier à bascule, pour mesurer la force des grands ressorts. Charleville.

3513. Levier à bascule, pour éprouver les ressorts de gachette. Charleville.

3514. Machine à éprouver les grands ressorts; par Deschaseaux. An II.

3515. Le blémomètre; par Régnier : instrument pour éprouver les grands ressorts non séparés de l'arme.

3516. Levier à bascule, pour éprouver

les ressorts séparés de la platine ; par Régnier.

3517. Mouton pour l'épreuve des fourreaux de sabre.

3518 à 3523. Autres instrumens vérificateurs pour les armes à feu portatives.

3524. Nécessaire de vérification pour le sabre d'infanterie, modèle 1831.

3525. Instrument vérificateur pour les rayures des armes à feu portatives carabinées ; de l'invention de M. Parrizot, colonel d'artillerie.

3526. Règle en cuivre, portant deux échelles, dont l'une divise le pied en dixièmes, l'autre en douzièmes de ligne.

3527 à 3531. Autres instrumens vérificateurs.

Divers instrumens, ou autres objets pour le service de l'artillerie.

3532. Ancien tire-fusée à vis.

3533. Grand tire-fusée à cric, garni en fer : boulons à clavettes ; par Mercklein.

3534. Tire-fusée à cric, garni en cuivre : boulon à écrous; par Mercklein, directeur de l'ancien atelier de précision. An XII.

3535. Grand tire-fusée de sûreté; par M. le colonel Parrizot.

3536. Tire-fusée, nouveau modèle; inventé et proposé par M. Parrizot.

3537. Modèle du tire-fusée du numéro précédent.

3538. Petit modèle de tire-fusée à tenailles.

3539. Modèle de gril à rougir les boulets, et d'outils pour le service du tir à boulets rouges.

3540. Projets de fourneau à rougir les boulets.

3541. Modèle de gril à rougir les boulets, avec son support et les brancards en fer.

3542. Douze platines à percussion, proposées pour être adaptées aux canons de marine.

3543. Le dynamomètre de Régnier, pour la mesure des forces.

3544. Étoupilles fulminantes du capitaine Burnier, pour mettre le feu aux pièces et aux fourneaux de mine.

3545. Étoupilles sulfuriques du capitaine suédois Kallerston pour le même objet.

3546 à 3600. Autres instrumens employés dans le service de l'artillerie.

MOYENS DE FABRICATION.

MACHINES, INSTRUMENS, OUTILS.

Fabrication des pièces.

(*Quatrième galerie, table* n° 27.)

3601. Modèle, à l'échelle d'un quart, de la forerie horizontale de la fonderie de Strasbourg.

3602. Modèle de forerie verticale.

3603. Modèle de machine à aléser.

3604. Modèle de machine à arrondir les tourillons.

3605. Autre modèle de machine à arrondir les tourillons.

3606. Modèle de chevalet, servant à mettre les grains de lumière; proposée en 1823 par M. Parrizot, actuellement colonel d'artillerie.

3607 à 3620. Autres instrumens employés pour la fabrication des pièces.

Fabrication des projectiles.

(*Quatrième galerie, table* n° 28.)

3621. Collection de globes creux en cuivre, formés chacun de deux hémisphères séparables, pour le moulage en sable des bombes de tous les calibres.

3622. Globes creux, pour le moulage en sable des grenades.

3623. Collection de globes creux, pour le moulage en sable des boulets de tous les calibres.

3624. Coquilles pour le moulage en sable des projectiles.

3625. Vérificateur des coquilles pour le moulage des obus de 24. Arsenal de Strasbourg, an IX.

3626. Machine pour mouler l'œil des projectiles creux, en forme d'écrou, et pouvoir se servir de fusées à vis; proposée par M. Pion, chef d'escadron d'artillerie.

3627. Autre appareil pour le même objet; par M. le colonel Parrizot.

3628. Plusieurs modèles de fusées métalliques.

3629. Petit modèle d'un tour à tourner les boulets.

3630. Modèles d'outils servant à la fabrication des boulets ramés.

3631 à 3634. Moules à balles.

3635. Instrument propre à couper les jets des balles de plomb sortant du moule.

3636. Modèle de machine à arrondir les balles de plomb.

3637. Mandrins avec leurs dés, pour faire les cartouches d'infanterie.

3638. Autres mandrins avec leurs dés, pour faire les cartouches des fusils de rempart.

3639 et 3640. Autres machines, instrumens ou objets servant à la fabrication des projectiles.

Fabrication de la poudre.

3641. Trois moulins à pilons, pour la fabrication de la poudre.

3642. Machine à triturer le soufre, avec un système de blutage, en service au Ripault.

3643. Sécherie Champy, existante au Ripault, Esquerdes.

3644. Machine à presser par un mouvement de rotation uniforme transformé en va-et-vient, de M. Baritot, commissaire des poudres.

3645. Moulin à meule qui existait à Essonne.

3646. Lissoir complet.

3647. Machine à meules servant à la trituration du soufre, à Vonges.

3648. Atelier de platelage, avec les presses, d'après le procédé révolutionnaire.

3649. Ancienne machine de trituration et de mélange de la fabrique d'Essonne.

3650. Treuil à la Garousse.

3651. Tambour-séchoir, de M. Riffault.

3652. Moulin de 24 pilons à mortiers tournans.

3653. Cinq petits modèles de fourneaux.

3654. Modèle de maye.

3655. Petit bâtiment-étuve.

3656 à **3660.** Autres machines pour la fabrication de la poudre.

Fabrication des affûts et voitures.

(*Quatrième galerie, table* n° 29.)

3661 à **3664.** Quatre modèles de tables à plier les susbandes.

3665. Modèle de table à plier les anneaux carrés de manœuvre, etc.

3666. Modèle de table à plier les tôles pour couvert de caisson.

3667. Modèle d'une table à plier les tôles pour dessus de coffret.

3668. Modèle de tarière à percer les

moyeux, échelle d'un tiers; par M. Champy, sergent-major d'ouvriers.

3669 à **3675**. Filières et tourne-à-gauche.

3676 à **3680**. Autres machines, instrumens ou objets relatifs à la fabrication des affûts et voitures.

Fabrication des armes à feu portatives.

3681. Machine pour envelopper d'un ruban de fer les vieux canons de fusil.

3682. Autre pour forer les canons de fusil.

3683. Autre pour aléser.

3684. Autre pour le même objet.

3685. Machine pour dresser extérieurement les canons de fusil.

3686. Machine à tarauder la culasse des canons de fusil.

3687. Machine à forer et à fraiser.

3688. Machine à étirer le corps des baguettes de fusil.

3689. Laminoir pour la fabrication des sabres et des baïonnettes.

3690. Machine pour limer les lames de sabre et de baïonnette.

3691. Autre pour mesurer l'intensité du recul du fusil.

3692 à 3700. Autres machines ou instrumens pour la fabrication des armes à feu portatives.

Fabrications diverses.

(*Quatrième galerie, table* n° 30.)

3701 à 3703. Modèles de machines à tailler les vis, sur différentes échelles.

3704. Machine à tailler les limes.

3705. Petit modèle de machine à tailler les limes.

3706. Modèle de balancier à découper les rosettes.

3707. Modèle d'un mouton à découper les rosettes. Le mécanisme transforme le

mouvement continu en mouvement alternatif.

3708. Autre modèle de mouton pour *idem*. Incomplet.

3709. Boîte contenant les modèles de tous les clous employés dans l'artillerie; par le capitaine Sylvy; 1810.

3710. Boîte contenant les modèles d'outils pour la fabrication des clous de la marine.

3711. Machine à diviser les règles en parties égales.

3712. Compas de fer pour relever les angles; par de Babelon, inspecteur de la manufacture de Charleville.

3713. Un niveau en fer; par le même.

3714. Modèle de laminoir ordinaire.

3715. Modèle de grande roue avec ses volans, pour un tour à tourner les métaux; échelle d'un quart.

3716. Tour pour arrondir les hampes

d'écouvillons et de refouloirs; par M. le capitaine d'artillerie Marcou.

3717. Petit rabot italien pour les métaux.

3718 à 3740. Outils employés dans différentes fabrications.

3741. Modèle de la corderie à câbles, établie à Rochefort, d'après la méthode de M. Hubert, ingénieur de la marine; exécuté par M. le lieutenant-colonel d'artillerie Moron.

3742. Tableau présentant les formes successives qu'on donne au silex pour en tirer des pièces à feu, et les outils employés dans cette fabrication.

3743. Un tableau présentant des échantillons de toutes les pierres à feu françaises. (*Suspendu au mur.*)

3744. Plusieurs pièces d'une machine servant à la fabrication des écouvillons.

3745. Couteau à deux manches à l'usage du voussoirier.

3746. Établi portatif, de Daniel Rasp.

3747. Modèle d'un atelier pour la fabrication du fer par la méthode anglaise; construit par le contrôleur Juliard.

3748 à **4760.** Autres objets relatifs à différentes fabrications.

MATIÈRES PREMIÈRES.

(*Quatrième galerie, table* n° 31.)

3761. Trois parallélépipèdes de même forme et des mêmes dimensions, l'un en bronze d'ordonnance, les deux autres en alliages de proportions différentes; proposés en 1753, par les sieurs Moor et Stark, Anglais, pour la fabrication des bouches à feu.

3762. Six échantillons de bronze où l'on a fait entrer du zinc et du plomb.

3763. Onze échantillons de bronze refondu, avec additions.

3764. Onze échantillons de bronze refondu, avec addition d'autres métaux.

3765. Six échantillons d'alliages où l'on a fait entrer du zinc et du plomb.

3766. Quatorze gros échantillons des essais d'alliages ternaire, zinqués, ferrés, etc., faits par le lieutenant-colonel d'artillerie Dussaussoy.

3767. Divers échantillons qui se rapportent au procédé de couler le bronze sur une âme en fer forgé; par le chef de bataillon d'artillerie Ducros.

3768. Cylindre de 7 pouces 6 lignes de longueur sur 2 pouces 6 lignes de calibre, présentant une âme en fer forgé de 3 lignes d'épaisseur, parfaitement unie, avec une enveloppe de bronze de 9 lignes d'épaisseur, d'après le procédé de M. Ducros.

3769. Échantillon de fer doux en barre, du Berri.

3770. Échantillon de fer cassant en barre, du Berri.

3771. Échantillons de fer très doux, de l'Ariége.

3772. Un morceau d'acier fondu, radouci par une trempe particulière; proposé pour cuirasse. L'échantillon a reçu quatre impressions de balles sans être traversé.

3773. Échantillons d'acier fondu de Liége.

3774. Dix-neuf échantillons de fer de

Suède, en barres, envoyés par M. le capitaine d'artillerie Olivier.

3775. Six rognons de silex, de Meusnes et environs, dans leur état d'extraction, et après l'opération d'un premier débit en copeaux. (*Suspendus au mur.*)

3776. Buchilles provenant du forage de l'âme d'un mortier de 12°, avec une vingtième de métal ternaire.

3777. Buchilles provenant de l'alésage de l'âme d'un mortier de 12°, avec un vingtième de métal ternaire.

3778. Morceau coupé dans la masselotte d'un mortier de 12°, dans la fonte duquel on a mis un vingtième de métal ternaire.

3779 à 3791. Treize échantillons de différentes espèces de fonte de fer; envoyés de la direction d'artillerie de Metz en janvier 1826.

3792 à 3841. Quarante-six échantillons de houille de toute espèce, et quatre échantillons de lignite; le tout provenant des mi-

nes de France; collection dont il a été fait don au Musée par M. le colonel d'artillerie Aubert.

3842 à 3900. Autres matières premières.

OBJETS DIVERS.

3901. Projet de voiture portant des marmites pour faire des soupes à la suite des armées; par M. Baumgarten, ingénieur bavarois.

3902. Un petit modèle de la balance de Quintenz.

3903. Modèle, à l'échelle d'un huitième, du ratelier espagnol mobile, pour trois cents fusils.

3904. Modèle, à l'échelle d'un quart, d'une travée du râtelier simple de la grande salle d'armes de Metz.

3905. Chausse-trappe en gros fil de fer, qui se démonte et prend la forme de faisceau pour le transport.

3906. Étoile du sieur Belpré, qui se déploie en présentant six fers de lance, et forme ainsi une grande chausse-trappe.

3907. Une trompette d'honneur, décernée par le dernier gouvernement.

3908. Une canne en fer massif : espèce de masse d'armes qu'on prétend avoir été employée en France en septembre 1792.

3909. Quatre boîtes à réjouissance en fonte de fer.

3910. Deux grands cors suisses, en bronze, du poids de 25 kilogrammes chacun, portant la date de 1588.

3911. Modèle de sonnette à tirandes ; échelle d'un cinquième.

3912. Une boussole déclinatoire.

3913. Un litre étalonné, en cuivre.

3914. Un décalitre étalonné, en cuivre.

3915. Un mètre étalonné, en cuivre.

3916. Appareil pour appliquer aux pièces d'artillerie les amorces fulminantes ; proposé par le général Gassendi.

3917. Modèle en bois du pont de Mellin-

gen en Argovie, sur la Reuss. Ce pont, d'une seule arche, a 160 pieds de longueur.

3918. Deux grenades d'honneur, de forme carrée, avec angles rabattus; en usage sous le gouvernement impérial.

3919. Grenade d'honneur, en forme de losange, donnée par le même gouvernement.

3920. Lacet pour la chasse du tigre; en usage chez les Brésiliens.

3921. Deux anciennes timbales en fer.

3922. Deux timbales en airain.

3923. Étendard de sauvages du Canada.

3924. Souliers en peau de poisson, des habitans de la baie de Saint-George de Terre-Neuve.

3925 à 3935. Autres objets à l'usage des sauvages du Canada.

3936. Boîte renfermant l'appareil de Ré-

gnier, pour servir de piége à tuer les loups.

3937. Modèle de l'échelle à observer, transportée dans un caisson ; par Régnier.

3938. Projet de cheval de frise, à corps triangulaire, armé de trois lances.

3939 à 3943. Autres objets étrangers à l'artillerie.

3944. Bâtons de maréchal d'empire et de maréchal de France : modèles.

3945. Bâtons de maréchal d'empire et de maréchal de France, du duc de Dantzig; donnés au Musée par Mad. la maréchale duchesse de Dantzig.

3946 et **3947.** Drapeaux, étendards et enseignes militaires de l'étranger.

3948 à 3954. Drapeaux et étendards français.

3955. Machine ancienne d'usage inconnu.

3956. Mors de bride arabe.

3957. Éperon arabe.

3958 à **4000.** Objets de curiosité ou autres, étrangers à l'artillerie et à l'art militaire, qui, par ce motif, n'ont pu trouver place dans les collections qui précèdent. Chacun porte une étiquette avec son nom et une courte explication de son usage.

FIN.

89056203201

b89056203201a

89056203201

b89056203201a